



HAL
open science

” Avec bénéfice d’inventaire ” ? Les lettres de recommandation aux voyageurs dans l’Europe du XVIIIe siècle

Emmanuelle Chapron

► **To cite this version:**

Emmanuelle Chapron. ” Avec bénéfice d’inventaire ” ? Les lettres de recommandation aux voyageurs dans l’Europe du XVIIIe siècle. Mélanges de l’École française de Rome - Italie et Méditerranée, 2010, 122 (2), pp.431-453. halshs-01488639

HAL Id: halshs-01488639

<https://shs.hal.science/halshs-01488639v1>

Submitted on 13 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emmanuelle CHAPRON

Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

« “Avec bénéfice d’inventaire” ? Les lettres de recommandation aux voyageurs dans l’Europe du XVIII^e siècle », *Mélanges de l’École française de Rome, Italie et Méditerranée*, 122, n° 2, 2010, p. 431-453.

Résumé

Malgré la fortune des travaux sur le voyage et l’intérêt récemment porté aux papiers produits par le déplacement, la pratique des lettres de recommandation aux voyageurs reste mal connue. L’article reprend le débat sur leur perte d’efficacité à la fin de l’Ancien Régime, en s’appuyant sur un ensemble de récits de voyage et de correspondances, et en privilégiant l’échelle moyenne de la péninsule italienne, sans s’y cantonner. La première partie du propos examine l’économie de la recommandation dans le contexte du voyage. Parce que c’est un discours dont on attend des actes, on ne peut dissocier l’étude des formes rhétoriques de celle des usages pratiques et sociaux de l’objet-lettre. Pour les voyageurs, la recommandation est un accessoire de voyage dont le maniement suppose la compréhension et le respect d’un certain nombre de codes. Pour le scripteur et le destinataire en revanche, l’effet attendu relève du fonctionnement du « pacte épistolaire » théorisé depuis l’âge humaniste. La seconde partie du propos concerne l’apparition, à partir de la fin des années 1770, d’un regard plus critique sur la pratique des recommandations. Cette fêlure peut se lire au prisme de trois ensembles de préoccupations : la crise de l’hospitalité, la question des signes de la valeur sociale et les évolutions de la culture du voyage. L’Italie du sud et la Sicile sont des observatoires privilégiés de ces turbulences.

« Avec bénéfice d’inventaire » ?

Les lettres de recommandation aux voyageurs dans l’Europe du XVIII^e siècle.

Les lettres de recommandation [...] se ressentent du relâchement général des liens sociaux. Celles qu’on porte dans l’étranger font rarement fortune. [...] La facilité avec laquelle on donne ces brevets d’admission tient sur la réserve ceux qui les reçoivent ; on fut si souvent dupe ! On craint toujours de rencontrer un mascarille ou un importun dans le protégé expédié par un ami trompé lui-même.

Ainsi, c’est presque toujours se mettre dans une fausse position que d’aller se placer en face d’un visage glacé, qui lit lentement une lettre, pour retarder la minute des politesses et des offres de service. Enfin, un sourire nerveux, arraché par la bienséance, effleure les lèvres du lecteur ; il vous dit en soupirant : « Monsieur, je suis très flatté de l’honneur que me procure mon correspondant, etc., etc. ». A la place du mot *flatté* et *honneur*, mettez *contrarié*, *embarras*, et vous aurez le secret de ce qu’il pense. Ensuite vient la phrase d’usage : « Monsieur, si je puis vous être utile ici, disposez de moi ». Cette offre n’engage à rien, car c’est de l’agrément qu’on lui demande. L’utile est assuré chez le banquier ; on se salue, on ne se revoit plus ; tel est le résultat des neuf dixièmes des lettres de recommandation.¹

Cette réflexion sur le discrédit qui frapperait les lettres de recommandation aux voyageurs dépasse largement les frontières de la bonne société russe dans laquelle l’auteur, Emile Dupré de Sainte-Maure, est reçu au début des années 1820. La répugnance à accueillir des étrangers « tombés de nulle part », signe d’une nouvelle « sauvagerie européenne », s’alimente selon lui à trois sources : un contexte international défavorable aux voyageurs, résultat de trente années de guerre qui ont éloigné les peuples et forgé des rancunes durables, l’affaiblissement des liens sociaux, qui nuit aux échanges fondés sur des obligations réciproques, et un pervertissement de la pratique même des lettres de recommandation, dont un usage peu scrupuleux a fini par annuler l’efficacité. Si l’acte de décès de cet instrument de voyage semble signé au XIX^e siècle², les historiens considèrent habituellement que la pression exercée par la foule croissante des voyageurs a déjà entamé son crédit au XVIII^e siècle. Le témoignage de Louis Sébastien Mercier est souvent convoqué pour illustrer les limites de son efficacité dans les salons de la capitale française, même s’il est plus difficile d’en juger ailleurs³.

¹ E. Dupré de Sainte-Maure, *L’hermite en Russie ou Observations sur les mœurs et les usages russes au commencement du XIX^e siècle*, Paris, 1829, III, p. 142-144.

² Voir également l’article *Lettres* de l’*Encyclopédie des gens du monde*, Paris, 1842, XVI, 2, p. 461 : « Les voyageurs, surtout ceux qui vont visiter les pays étrangers, cherchent à se munir de lettres de recommandation pour les personnes qu’ils croient pouvoir leur être utiles ou leur procurer quelques agréments. C’est une sorte de monnaie courante qui, en général, n’est pas d’une grande valeur, parce qu’elle a été trop prodiguée ; son trop fréquent usage la fait souvent mettre sur la même ligne que ces compliments banaux dictés par la civilité épistolaire et qui ne sont que de vaines formules maintenues par l’habitude ».

³ « Un étranger est souvent dans l’erreur en arrivant à Paris. Il s’est imaginé que quelques lettres de recommandation lui ouvriraient les principales maisons : il s’est abusé ; les Parisiens redoutent les liaisons trop étroites et qui deviendroient gênantes [...] il n’y a que les noms célèbres qui fassent tomber

Malgré la fortune des travaux sur le voyage et l’intérêt plus récemment porté aux papiers produits par le déplacement (instructions, correspondances, récits), la pratique des recommandations aux voyageurs reste en effet mal connue⁴. Inscrites dans une tradition qui s’est consolidée depuis la fin du Moyen Age, les lettres font partie de cette galaxie d’écritures dont le voyageur du XVIII^e siècle estime encore indispensable de se munir avant son départ, en même temps que de passeports, lettres de crédit, billets de santé, certificats maçonniques, cartes et guides⁵. Elle accompagne à cette époque toutes les catégories de voyageurs, savants et aristocrates, mais également étudiants, marchands, artisans ou pèlerins dont elle participe à garantir l’identité et la légitimité du déplacement⁶. Le plus souvent remise sous cachet volant, la recommandation peut également se trouver dans une lettre fermée, voire dans une note portée sur une autre lettre de recommandation ou sur les tablettes du voyageur. Elle peut donc être « publique » ou « privée », selon la distinction introduite par le voyageur anglais Thomas Watkins⁷. Ajoutons que passeports et lettres de crédit ont parfois des effets similaires à ceux d’une lettre de recommandation, ce qui ajoute à la plasticité du genre. Réunies avant le départ ou recueillies le long du trajet, les lettres balisent l’itinéraire du voyageur et doivent lui permettre d’activer à son profit un ensemble de connaissances indirectes. Si elles sont loin d’épuiser la richesse des liens que celui-ci peut nouer au cours de son voyage, les lettres de recommandation représentent une des voies d’accès à l’étude des espaces relationnels liés à la mobilité. Il reste cependant à s’interroger sur la réalité des échanges – notamment intellectuels – auxquels pouvaient donner lieu ces rencontres arrangées. Questionner la manière dont voyageurs et scripteurs se représentaient la capacité de la lettre de recommandation à créer un lien social est une première piste à suivre, qui devrait permettre de reposer les termes du débat sur son « efficacité » à la fin de la période moderne. Parce que la recommandation est un discours dont on attend des actes, on ne peut dissocier l’étude des formes rhétoriques de celle des usages pratiques et sociaux de l’objet-lettre. Pour les voyageurs, la recommandation est un accessoire de voyage dont le maniement suppose la compréhension et le respect d’un certain nombre de codes. Pour le scripteur et le

toutes les barrières et qui entrent partout. On offre aux autres quelques dîners, on leur rend quelques visites de cérémonie ; mais ils ne sont pas admis aux assemblées particulières » (S. Mercier, *Tableau de Paris (1781-1789)*, éd. J.-C. Bonnet, Paris, 1993, I, p. 498-501). Le passage est commenté par T. Grosser, *Les voyageurs allemands en France. Etudes de cas et perspectives d’analyse*, dans J. Mondot, J.-M. Valentin, J. Voss (éd.), *Deutsche in Frankreich, Franzosen in Deutschland 1715-1789 : Institutionelle Verbindungen, soziale Gruppen, Stätten des Austausches*, Sigmaringen, 1992, p. 209-235 et par A. Lilti, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, 2005, p. 148.

⁴ Sur cet intérêt programmatique pour les papiers du voyage, W. Paravicini, *Vom Erkenntniswert der Adelsreise*, dans R. Babel, W. Paravicini (éd.), *Grand Tour. Adeliges Reisen und Europäische Kultur vom 14. bis zum 18. Jahrhundert*, Stuttgart, 2005, p. 15.

⁵ Sur ces écritures du voyage à la fin du Moyen Age, P. Contamine, *L’hospitalité dans l’Europe du milieu du XV^e siècle : aspects juridiques, matériels et sociaux d’après quelques récits de voyage*, dans F. Autrand (dir.), *La conscience européenne aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, 1982, p. 75-87.

⁶ Pour les pèlerins, D. Julia, *Gilles Caillotin, pèlerin. Le Retour de Rome d’un sergier rémois, 1724*, Rome, 2006, p. 27. Pour les étudiants, P. Dibon, *Le voyage en France des étudiants néerlandais au XVII^e siècle*, dans Id., *Regards sur la Hollande du siècle d’or*, Naples, 1990, p. 109-152. Les lettres de recommandation figurent également dans la littérature apodémique destinée aux artisans, comme dans E. F. Zobel, *Neu eingerichtetes Hand- und Reisebuch für alle und jede in die Fremde ziehende junge Personen...*, Altdorf, 1734, p. 100.

⁷ T. Watkins, *Travels through Swisserland, Italy, Sicily, the Greek Islands, to Constantinople... in the years 1787, 1788, 1789*, Londres, 1792, I, p. 424.

destinataire de la lettre en revanche, l’effet attendu relève du fonctionnement du « pacte épistolaire » dont les manuels de rhétorique ont depuis l’époque humaniste décrit les enjeux et dont les auteurs des lettres mobilisent les formules pour convaincre leur correspondant de la sincérité de leur demande et garantir sa bonne issue, ou pour laisser au contraire toutes les traces d’un discours feint, et donc non contraignant à l’égard d’un voyageur jugé insignifiant, voire indésirable.

La seconde partie du propos concerne l’apparition, à partir de la fin des années 1770, d’un regard plus critique sur la pratique des recommandations aux voyageurs, prémice de sa désaffection au siècle suivant. Comme d’autres débats, celui qui entoure cet objet du voyage est un terrain privilégié pour saisir l’affrontement de représentations différentes de la société, de ses fondements, des valeurs qui doivent la conduire. Cette fêlure dans laquelle se multiplient les récits de voyageurs déçus, de scripteurs abusés et d’hôtes trompés par des aventuriers, marque l’intrusion de trois ensembles de préoccupations. La première concerne la question de l’hospitalité, particulièrement vive dans les dernières décennies du XVIII^e siècle. Au-delà des liens interpersonnels qui se jouent dans la rencontre entre le voyageur et le destinataire de la lettre, les recommandations mettent en effet en jeu toute une économie morale, celle des pratiques de l’accueil qui commandent l’attitude à l’égard de l’étranger. La seconde préoccupation est celle de la crise du signe de la valeur sociale représentée par la lettre de recommandation, dans le contexte d’une mobilité aux effectifs croissants dont on s’efforce alors d’organiser la gestion. La troisième, enfin, renvoie aux évolutions de la culture du voyage et des objectifs qui y sont associés. C’est donc tout un pan de l’imaginaire social – celui du rapport à l’autre, des dangers et des profits de la mobilité, des signes de l’identité – que convoque la réflexion sur les lettres de recommandation dans les dernières décennies du XVIII^e siècle. Entre le microcosme parisien, exceptionnel à bien des égards, et l’espace européen tel qu’il est défini par les voyageurs⁸, notre étude privilégiera l’échelle moyenne de la péninsule italienne. Loin d’avoir été délaissée au profit des pays du Nord de l’Europe, comme on l’a souvent dit, l’Italie reste au XVIII^e siècle une étape incontournable pour les amateurs d’antiquités et d’œuvres d’art et offre même aux économistes et naturalistes, dans la seconde moitié du siècle, un terrain d’observation fécond⁹. Sa configuration politique démultiplie, pour les voyageurs engagés dans le circuit des capitales (de Turin à Naples, en passant par Milan, Florence et Venise), les occasions de se confronter à une société urbaine inconnue et la nécessité de se procurer les moyens d’y pénétrer. Au cœur des continuités du voyage d’Italie, d’insensibles évolutions (l’élargissement de la sociographie des voyageurs, la découverte du Sud) ouvrent enfin des zones de turbulences où s’écrivent les doutes et se renégocient les usages de la recommandation.

⁸ Voir sur ce point les réflexions de J. Boutier, *Le Grand Tour. Une pratique d’éducation des noblesses européennes, XVI^e-XVIII^e siècle*, dans *Le voyage à l’époque moderne*, Bulletin de l’Association des historiens modernistes des Universités, 27, 2004, p. 7-21.

⁹ Sur ces évolutions, G. Bertrand, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e-début XIX^e siècle*, Rome, 2008.

Un accessoire de voyage.

A lire les récits des voyageurs, la lettre de recommandation apparaît comme un fort élément de continuité dans la pratique de la déambulation à l’époque moderne. Tâcher de s’en procurer est un conseil récurrent de la littérature apodémique publiée en Europe depuis la fin du XVI^e siècle¹⁰. Le guide de Maximilien Misson paru en 1691 ne fait qu’en répéter les principes : « Les voyageurs feront toujours bien de se munir de diverses lettres de recommandations pour les villes où ils feront quelque séjour : non seulement du lieu d’où ils partiront d’abord, mais de ceux où ils s’arrêteront dans la route. S’il arrivoit quelque accident, on seroit bien aise de trouver du secours. D’ailleurs les personnes à qui l’on est adressé servent à faire connoître les raretez du païs, à introduire dans les compagnies, et à donner les diverses autres instructions dont on a besoin »¹¹. Leur usage repose sur une double exigence, intellectuelle et matérielle. La première est au fondement de l’*ars apodemica* humaniste : autant que par la consultation des livres et l’observation personnelle, la formation du voyageur passe par la fréquentation des hommes. C’est auprès d’individus « avancez d’aage et d’usage » que le jeune voyageur pourra efficacement s’informer « des mœurs, des loix et des curiosités de la ville »¹². La seconde est une donnée pratique liée aux contraintes matérielles du voyage à l’époque moderne, à la lenteur des cheminements et aux raideurs de la société hiérarchisée d’Ancien Régime. La lettre doit permettre de raccourcir le temps nécessaire au voyageur pour accéder aux ressources matérielles, sociales et intellectuelles de la ville traversée : pour François Du Soucy, sieur de Gerzan, les recommandations permettent au voyageur de voir « ce qu’ils ne pourroient peut-estre pas faire en six mois sans un tel rencontre [*sic*], et par ce moyen ils pourront voyager promptement avec beaucoup de profit et de moindre despence »¹³. Dans le cadre d’un voyage où les pratiques de la curiosité ne sont pas disjointes des plaisirs de la mondanité et où le séjour de plusieurs semaines l’emporte toujours sur les déplacements rapides d’une ville à l’autre, la lettre conserve jusqu’à la fin du XVIII^e siècle la triple fonction évoquée par Misson, procurant au voyageur, selon les cas, un guide pour visiter la ville et ses monuments, l’accès aux sphères de la sociabilité urbaine (présentation aux savants, introduction dans les salons ou les loges d’opéra) et certaines commodités matérielles (logement, table ouverte, prêt de voitures, préparation de la suite du voyage). *A contrario*, ne pas en avoir peut compromettre la visite d’une ville, comme celle de Nice par Arthur Young qui déplore devoir « [se] contenter de ce que [ses] regards peuvent atteindre », faute de pouvoir entrer dans les demeures¹⁴. L’introduction dans

¹⁰ Sur cette production, J. Stagl, *A History of Curiosity. The Theory of Travel, 1550-1800*, Londres, 1995.

¹¹ M. Misson, *Voyage d’Italie de monsieur Misson, avec un mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage*, Utrecht, 1722 (1^{ère} éd. 1691), III, p. 154.

¹² Juste Lipse, *De Ratione cum fructu peregrinandi* (1578), cité dans la traduction d’Anthoine Brun (1619), édité et analysé dans N. Doiron, *L’art de voyager. Le déplacement à l’époque classique*, Paris, 1995, p. 212.

¹³ *L’Art de voyager utilement, où l’on apprend à se rendre capable de bien servir son Prince, sa patrie & soy-mesme*, dans *Profitables curiositez inouyes*, Paris, 1650, p. 26. Le souci de la gestion du temps – et de l’argent qu’il implique – est omniprésent dans la littérature apodémique comme dans les récits des voyageurs. Sur ces contraintes, D. Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l’utilité des voyages*, Paris, 2003, p. 705.

¹⁴ A. Young, *Voyages en Italie et en Espagne pendant les années 1787 et 1789*, Paris, 1860, p. 2. Même expérience à Nüremberg pour J. Bernoulli, *Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d’un*

une maison à laquelle on n’est pas recommandé est souvent décrite comme un geste dangereux, dont le voyageur interprète l’issue heureuse comme la preuve d’un caractère – national ou individuel – particulièrement hospitalier.

Les récits de voyage semblent témoigner de la banalisation de la recommandation au XVIII^e siècle, même si l’observation est évidemment limitée aux catégories de voyageurs qui laissent des relations écrites (élites sociales, gens de lettres, riches marchands) et si les indices qu’ils dispensent sont à manier avec précaution. Publiée ou non, la relation de voyage est le fruit d’une reconstruction *a posteriori* dont les correspondances et carnets tenus au jour le jour permettent d’apprécier la distance à l’expérience quotidienne. Dès le début du XVIII^e siècle, la lettre de recommandation est devenue un lieu commun du récit de voyage : elle apparaît dans six textes sur dix, contre un peu moins de la moitié des récits du siècle précédent¹⁵. Il est certes possible que les transformations de l’écriture du voyage aient participé à leur donner une plus grande visibilité, chez des narrateurs plus enclins à s’étendre sur leurs péripéties individuelles¹⁶. La littérisation du récit de voyage conduit à utiliser la lettre de recommandation comme une cheville narrative introduisant la présentation d’un personnage, des sphères de la sociabilité mondaine, des monuments de la ville ou des conditions matérielles du séjour dans la ville. La lecture des récits impose malgré tout l’impression d’un gonflement du volume des lettres en circulation, qui conjugue le nombre croissant des voyageurs circulant sur les routes européennes à la propension de chacun d’eux à se munir d’une plus grande quantité de lettres. Le comte de Borch, comme d’autres voyageurs des dernières décennies du XVIII^e siècle, en a son nécessaire tout plein, « car vu la facilité avec laquelle on en accorde ici à tout le monde, nous semblerions des êtres bien méprisables, si nous n’en avions quatre ou cinq pour chaque principale ville de la Sicile »¹⁷.

Les lettres de recommandation ne doivent cependant pas être considérées de manière trop uniforme. Si elles sont une ressource commune aux voyageurs, elles participent de plusieurs manières à la différenciation des manières de voyager. L’inégale distribution sociale des recommandations participe en premier lieu au tracé des itinéraires du Grand Tour, dessinant des espaces réservés aux voyageurs d’un rang social élevé et dotés de recommandations de poids – les salons parisiens, les cours allemandes – et des circuits de reversement plus accessibles au voyageur sans qualité – les grandes villes de la province française, la Suisse ou les Pays-Bas¹⁸. Le sens dont elles sont revêtues diffère également selon les catégories de voyageurs. Dans le monde savant du XVII^e siècle, la lettre n’est pas seulement la promesse d’un accès facilité aux doctes et aux institutions du savoir, mais « un capital de crédit que le jeune savant emporte avec lui, la marque de l’affection et de l’estime des autorités de la République des Lettres », ce qui explique

voyage par l’Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l’Italie, en 1774 et 1775, Berlin, 1777, p. 27-28.

¹⁵ Le sondage a été réalisé sur un corpus de 201 récits de voyage en Europe accomplis entre 1580 et 1815. Des mentions de lettres se trouvent dans 60 % des textes relatant des voyages effectués dans la première moitié du XVIII^e siècle, et dans 63 % pour la période 1750-1789, contre seulement 44 % pour la période précédente.

¹⁶ Sur cette évolution, F. Wolfzettel, *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Paris, 1996.

¹⁷ M. J. de Borch, *Lettres sur la Sicile et sur l’île de Malthe*, Turin, 1782, p. 7.

¹⁸ Nous suivons les remarques de T. Grosser, *Les voyageurs allemands...* cit. et J. Black, *The British abroad. The Grand Tour in the Eighteenth Century*, New York, 1992, p. 217.

que les voyageurs s’en munissent également pour des savants avec lesquels ils correspondent déjà ou pour des villes qu’ils ne visiteront pas¹⁹. Les lettres produites par le florentin Antonio Magliabechi, « secrétaire de la République des Lettres », sont ainsi réputées conférer à leur porteur un surcroît de prestige autant que l’assurance d’un bon accueil²⁰. Dans le cadre du tour de formation des élites aristocratiques, la lettre assure l’introduction des jeunes gens dans la bonne société dont ils auront à apprendre le savoir-vivre et à observer les usages, ciment de la société nobiliaire européenne. Philip Dormer Stanhope, duc de Chesterfield, en munit son fils qui voyage en Europe entre 1748 et 1751²¹. Depuis Londres, il sollicite en sa faveur le cercle de ses connaissances et des diplomates anglais, lui envoie des lettres au fur et à mesure de son voyage et se tient informé des recommandations recueillies en chemin. Ces cartes d’entrée pour la meilleure société des cours allemandes et italiennes participent à lui en inculquer les règles de fonctionnement. Ainsi, il lui faudra remettre ses lettres à Rome dans le respect des convenances sociales et des qualités de chacun : d’abord au cardinal Alessandro Albani, car « the Purple expects that preference », puis au duc de Nivernais, pour lequel il tient plusieurs lettres parisiennes, enfin, éventuellement, aux autres²². Les lettres sont également pensées par le duc comme un moyen de réguler à distance le voyage de son fils, de régler le rythme même de ses pas : « Je vais faire en sorte que vous soyiez si recommandé de ville en ville que vous ne courriez pas de l’une à l’autre comme le font la plupart de vos semblables, sans voir et connaître ce qui mérite le plus d’être vu et connu – je veux dire les hommes et les manières »²³. A l’intérieur d’une même catégorie de voyageurs, enfin, les filières au sein desquelles s’exercent les recommandations et la manière de les utiliser peuvent avoir une incidence sur l’expérience sociale du voyage, comme l’illustrent les récits comparés du président de Brosses et de Montesquieu²⁴. Les lettres portées par le premier lui permettent de fréquenter des groupes particulièrement ouverts à son encontre : lettrés liés à l’entourage cardinalice des Corsini, diplomates et artistes, Italiens francophiles ou Français installés en Italie comme madame Bellinzoni, née en Bourgogne Persy de Curgis, qui accueille son compatriote à Pavie et l’introduit auprès de la comtesse Simonetta de Milan, « grande amie des Français ». Une décennie auparavant, les lettres de recommandation que lui avaient fourni les diplomates français avaient permis à Montesquieu d’être introduit, bien mieux que de Brosses, dans les milieux de la haute société italienne. Cet accès plus uniforme et plus direct, mais également moins autonome et moins spontané, semble peser sur l’expérience sociale du magistrat, qui s’affranchit d’abord peu du regard de ses hôtes. Son refus de remettre ses lettres aux nobles gênois s’explique ainsi peut-être par l’influence négative du ministre

¹⁹ P. Dibon, F. Waquet, *Johannes Fredericus Gronovius, pèlerin de la république des lettres. Recherches sur le voyage savant au XVII^e siècle*, Genève, 1984, p. 20-21. Gronovius voyage en 1639.

²⁰ Comme le souligne le bibliothécaire vatican Leone Allaci dans une lettre du 10 mars 1662, à propos de Marquard Gudius, savant de Rendsbourg (Holstein) (M. Doni Garfagnini, *Lettere e carte Magliabechi. Regesto*, Rome, 1981, n° 34).

²¹ *The Letters of Philip Dormer Stanhope, Fourth Earl of Chesterfield*, éd. B. Dobrée, Londres, 1932, IV (1748-1751). Je dois cette référence à J. Boutier, *Le Grand Tour*, art. cit..

²² *Ibid.*, p. 1372-1373, Londres, 20 juillet 1749.

²³ *Ibid.*, p. 1313-1314, Londres, 28 février 1749 (« I will take care to have you so recommended from place to place that you shall not run through them, as most of your countrymen do, without the advantage of seeing and knowing what best deserves to be seen and known ; I mean the men and the manners »).

²⁴ Nous reprenons ici pour partie les analyses de L. Norci Cagiano, *Aspetti della società italiana del Settecento nell’esperienza di francesi celebri : Montesquieu e de Brosses*, dans V. Ramacciotti (éd.), *Francia e Italia nel XVIII secolo : immagini e pregiudizi reciproci, Franco-Italica*, 7, 1995, p. 147-166.

de France, et ce n’est que progressivement que le voyageur se départit du formalisme et de la réserve qui imprègnent ses premières relations à la société italienne.

La mesure de l’efficace : le regard des voyageurs.

Plus encore que pour d’autres types de lettres de recommandation (pour un emploi par exemple), il est difficile de peser l’influence réelle des recommandations²⁵. Les secours offerts à l’étranger s’incrinvent avant tout dans le cadre d’une conception de l’hospitalité qui évolue au cours de la période moderne et peut varier d’un pays et d’un milieu social à l’autre²⁶. Le succès de la rencontre n’est pas toujours imputable aux soutiens dont disposait le voyageur, tandis que sa déception peut s’expliquer par des facteurs non maîtrisés et étrangers à la recommandation – difficultés de compréhension linguistique ou absence du correspondant par exemple²⁷. Lorsqu’ils ont pu y avoir recours, les voyageurs décrivent d’un ton généralement satisfait les avantages qu’ils ont tirés de la remise de leurs lettres. On pourra arguer que les intéressés ne sont pas les mieux à même de juger de la sincérité des efforts de leur hôte. Comme le souligne l’historien Thomas Grosser, bien des voyageurs jeunes et sans expérience se satisfont sans doute sincèrement des assemblées de troisième catégorie vers lesquels ils sont conduits à Paris par les diplomates de leur pays²⁸. Mais une telle attitude de contentement est plus largement dictée par les conventions sociales qui gouvernent l’attitude du voyageur reçu dans la maison à laquelle il a été adressé. Les règles de la politesse lui commandent d’accepter ce que lui offre son hôte et de lui en témoigner sa reconnaissance, qu’il s’agisse d’une simple conversation ou d’une invitation à séjourner sous son toit et à partager sa table. De fait, les sentiments personnels, qu’ils soient de satisfaction sincère, de relative déception ou de véritable frustration, apparaissent mal derrière les « politesses » et les « honnêtetés » dont les voyageurs disent avoir été comblés, mais sur lesquelles peu déchirent le voile²⁹.

L’attitude des voyageurs n’en est pas pour autant complètement passive. Beaucoup se montrent attentifs à identifier les codes non écrits qui définissent le bon usage des recommandations. Cette reconnaissance, forgée dans les lectures et au fil des expériences vécues, guide ensuite le comportement des voyageurs. Elle participe à l’appréciation qu’ils font de l’efficacité des lettres et leur permet le cas échéant de

²⁵ Sur cette évaluation dans le cadre d’une demande d’emploi, J.-C. Waquet, *Le Grand-Duché de Toscane sous les derniers Médicis : essai sur le système des finances et la stabilité des institutions dans les anciens Etats italiens*, Rome, 1990, p. 506-510.

²⁶ Sur l’Angleterre, voir F. Heal, *Hospitality in Early Modern England*, Oxford, 1990, qui montre en particulier le basculement de l’hébergement, de l’hospitalité privée vers les structures hôtelières, entre la fin du Moyen Age et le XVII^e siècle.

²⁷ C’est ce qui arrive au prêtre Augustin Clément qui voyage en Espagne : « les évêques ne parloient point français, et l’entendoient peu ; ainsi je me voyois forcé de réserver les lettres que j’avois de leurs parens et amis, pour le moment où je pourrois tenir avec eux quelques discours suivis » (*Journal de correspondances et voyages d’Italie et d’Espagne pour la paix de l’Eglise en 1758, 1768 et 1769*, Paris, an X (1802), II, p. 58).

²⁸ T. Grosser, *Les voyageurs allemands...* cit.

²⁹ Comme le fait le pèlerin Jean Visse, qui voyage à Rome en 1749 : « Ce fut de la part du Père [Cherubin de Nove, capucin auquel il a été recommandé par le grand-vicaire d’Avignon] grande démonstration d’amitié, offres de service, sincères en apparence, mais qui ne furent suivies d’aucun effet » (*Un pèlerin lyonnais à Rome et Lorette en 1749 : biographie, relation, notes historiques*, éd. J.-B. Vanel, Trévoux, 1904, p. 34).

relativiser leur déception. Cette économie pratique de la recommandation définit en premier lieu sa valeur par rapport à d’autres types de capitaux sociaux : les voyageurs sont conscients que partout en Europe, un nom illustre, un solide réseau de connaissances personnelles ou une belle fortune valent mieux qu’une lettre, mais qu’une bonne recommandation peut pallier dans une certaine mesure un déficit de notoriété sociale. Celles qu’émettent William Hamilton à Naples, le cardinal de Bernis à Rome ou Friedrich Melchior Grimm à Paris sont en ce sens particulièrement réputées³⁰. La manière d’utiliser ses lettres doit en second lieu se conformer aux règles de la civilité. Que la littérature apodémique de la fin du XVIII^e siècle commence à prendre le soin d’énoncer ces règles est sans doute un signe de la banalisation des recommandations et de leur utilisation dans des cercles sociaux plus larges, autant que du souci utilitaire qui anime ces manuels, l’exact maniement des lettres devant permettre d’en majorer l’efficacité³¹. Ces règles commandent le moment de « rendre ses lettres », selon l’expression consacrée, dès les premiers jours qui suivent l’arrivée en ville, pour ne pas froisser les destinataires déjà avertis de leur venue par une lettre privée. Dans les milieux sociaux les plus élevés et entre égaux, la politesse veut que le destinataire de la recommandation devance la visite du voyageur en allant le voir le premier, ce qui correspond aux principes qui gouvernent plus largement les visites et la pratique de l’hospitalité³². Anne Marie du Boccage remarque qu’à Venise comme à Londres, ce soin est confié à une tierce personne, l’usage étant « que celles à qui on est recommandée prient leurs amies d’aller voir l’étrangère avant qu’elle leur soit présentée »³³. Les guides conseillent ensuite de ne pas se mettre à la charge des maisons auxquelles on est recommandé et de ne pas multiplier les visites importunes. Bien des expériences malheureuses s’expliquent à l’évidence par la méconnaissance de ces règles d’usage, comme celle du jeune danois Friedrich Münter qui trouve le comte Schioppo encore au lit et se fâche de ne le voir guère désireux de le promener dans Vérone³⁴. D’autres voyageurs reçoivent ces codes comme autant de stratégies qui leur permettent d’accroître les effets de la recommandation. Anna Riggs Miller, qui voyage en 1770 avec son mari, suit ainsi le conseil qui lui est donné de ne remettre qu’une ou deux lettres dans chaque ville d’Italie, « otherwise [the stranger] is not near so well served, as when this method is observed ». En procédant autrement, elle risquerait de ne pouvoir répondre favorablement à toutes les sollicitations des familles auxquelles elle est

³⁰ Anna Riggs Miller, qui voyage en Italie avec son mari en 1770, évoque les lettres du cardinal de Choiseul qui « have the secret of opening many doors, that are difficult of access to people of much more consequence than us who have not been possessed of the same advantages » (*Letters from Italy... in the years 1770 and 1771*, Londres, 1776, I, p. 192). L’écart entre la qualité sociale du scripteur et celle des voyageurs est à l’origine de situations cocasses, comme lorsqu’à Bologne ils reçoivent dans leur modeste auberge, au grand dam de leur hôte, le cardinal-légat et toute sa suite.

³¹ Comme dans J. C. G. Fick, *Manuel portatif ou Guide des voyageurs de toutes les classes qui parcourent l’Allemagne*, Strasbourg-Paris, 1802, p. 14-16 (1^{ère} édition allemande : Nuremberg, 1792).

³² Ces principes sont présentés dans A. Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens* (1702), éd. M.-C. Grassi, Saint-Etienne, 1998, chapitres XVIII et XXIII. Voir également M.-C. Grassi, « « Sous l’ombre de mon toit » : l’hospitalité dans le manuel de civilité d’Antoine de Courtin », dans A. Montandon (dir.), *L’hospitalité au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, 2000, p. 11-21.

³³ A.-M. du Boccage, *Lettres sur l’Angleterre, la Hollande et l’Italie*, dans *Recueil des œuvres de Madame du Boccage*, Lyon, 1763, II, p. 11, 151. Remarque semblable dans J. de Lalande, *Voyage d’un Français en Italie, fait dans les années 1765 & 1766*, Genève, 1790 (1^{ère} éd. 1769), V, p. 32.

³⁴ *Aus den Tagebüchern Friedrich Münters. Wander- und Lehrjahre eines dänischen Gelehrten*, éd. O. Andreasen, Copenhague, 1937, I, p. 169.

recommandée, et outre que son refus de visiter églises et palais en leur compagnie, de se rendre dans leur loge d’opéra et de participer à leurs *conversazioni* pourrait passer pour une impolitesse, ses arbitrages la mêleraient aux conflits qui peuvent exister entre les familles. En somme, conclut-elle, bien profiter de ses recommandations suppose de ne pas diluer les faveurs³⁵.

Les écarts à la norme apodémique dessinent une géographie mentale de l’hospitalité européenne qui se nourrit autant des expériences vécues que d’une représentation commune de la caractéologie des peuples³⁶. La réputation d’hospitalité généralement acquise aux Italiens est ainsi modérée sur place par la découverte de certaines particularités locales qui étonnent les voyageurs parce qu’elles contreviennent aux règles qu’ils connaissent et aux attentes qu’ils considèrent comme légitimes. Les discussions les plus vives concernent l’habitude de la noblesse italienne de ne pas convier les voyageurs à sa table, sauf à Milan, mais certainement pas à Rome ou à Naples, non plus que dans des villes plus petites. Dans la mesure où la table est un des lieux emblématiques de l’hospitalité, il n’est pas surprenant que cette particularité italienne suscite de nombreux commentaires dans les récits³⁷. Cette économie de moyens renvoie au problème sensible des frais de représentation dans les milieux nobiliaires, dont Renata Ago a montré qu’elle se résolvait dans les sphères de la Curie baroque par une série d’*escamotages* destinés à préserver le budget domestique³⁸. Attendre une invitation qui ne vient pas ou se voir servir du melon d’eau pour toute collation déçoit les voyageurs qui tentent tout au long du siècle d’en donner une interprétation satisfaisante. Pour l’anglais Henry Swinburne, qui voyage en Italie dans les années 1770, cette réticence peut s’expliquer à Naples par « le nombre des pauvres clients qui mangent avec eux, et qui ne seraient pas présentables en bonne compagnie », à moins que les nobles ne protègent ainsi leur « liberté de dormir tranquillement l’après-midi, ainsi qu’ils en ont l’habitude »³⁹. Une double interprétation moins fantaisiste se consolide au fil du siècle à travers les récits. La première rapporte l’apparente avarice italienne à une conception du faste différente de celle qui prévaut en France. Le choix de la pierre contre celui de la table, de la magnificence des bâtiments contre celui des festins trouve des défenseurs parmi les voyageurs de la première moitié du siècle, comme chez les magistrats de Brosses et Montesquieu. Pour le premier

Nous disons souvent, nous autres Français, que les Italiens sont avares et mesquins, qu’ils

³⁵ A. Riggs Miller, *Letters from Italy...* cit., I, p. 465 (« I understood that what I had been told at Turin was very just, namely, that if a stranger happens to have many letters of recommendation, he ought to sink all above one, or at most two, to the same town ; otherwise he is not near so well served, as when this method is observed ; for it is almost impossible to divide one’s time properly amongst several families, though they should happen to be well together ; but if, unfortunately, the recommendatory letters chance to be addressed to families that are at variance, the reception of the strangers serves only to make the breach wider, and may oblige the latter *d’entrér en matiere*, which probably may be productive of disagreeable consequences to all parties. Thus we have suppressed some of ours, and I am sure we shall not regret our having so done »).

³⁶ On peut comparer ces représentations aux stéréotypes littéraires, sur lesquels voir I. Herrero, L. Vasquez, *Types nationaux européens dans des œuvres de fiction françaises (1750-1789)*, dans *Dix-huitième siècle*, 25, 1993, p. 115-127.

³⁷ Voir A. Montandon (dir.), *L’hospitalité : signes et rites*, Clermont-Ferrand, 2001.

³⁸ R. Ago, *Carriere e clientele nella Roma barocca*, Rome-Bari, 1990, p. 122.

³⁹ H. Swinburne, *Voyages dans les Deux Siciles... dans les années 1777, 1778, 1779 et 1780*, Paris, 1785, p. 49 (1^{ère} éd. angl. 1783-1785).

ne savent pas dépenser, se faire honneur de leur bien, ni donner un verre d'eau à personne [...] J'ay souvent lieu icy de mettre en parallèle le genre différent du faste des deux nations, françoise et italienne [...] Ce que nous appellons plus communément en France faire une grande figure, c'est tenir une grande table [...] Un Italien ne fait rien de tout cela ; sa manière de paroître, après avoir amassé par une vie frugale un grand argent comptant, est de le dépenser à la construction de quelque grand édifice public qui [...] fasse passer à la postérité, d'une manière durable, son nom, sa magnificence et son goût. Ce genre de vanité n'est-il pas mieux entendu que l'autre ? [...] Quand au plaisir qu'on peut prendre soi-même à ces sortes de dépenses, n'y en a-t-il pas autant à voir croître sous les yeux ses ouvrages qui resteront, qu'à voir l'arrangement d'un festin qui va disparaître ? [...] n'y en a-t-il pas autant à se régaler les yeux qu'à se régaler le palais ? Une belle colonne canelée vaut bien une belle gélinotte.⁴⁰

La seconde, qui s'installe dans les années 1770, légitime une attitude qui offre les conditions de possibilité d'une hospitalité à l'ouverture et à la franchise conservées. Un certain nombre d'auteurs lient mécaniquement le degré d'intimité de la réception et le diamètre de son ouverture sociale : « Je crois cependant que les étrangers ne doivent pas se plaindre [de ne pas être invités à manger], écrit Joseph Jérôme de Lalande ; car s'il était d'usage d'inviter et de traiter familièrement tous les étrangers, on y regarderait de plus près : on ferait des connoissances moins facilement ; on recevrait avec plus de circonspection, comme il arrive à Paris : et en général les étrangers auroient moins d'agrément »⁴¹. Reproposé quelques années plus tard dans le guide de l'allemand Volkmann, cet argument devait sans nul doute sembler pertinent aux voyageurs déçus de ne pas avoir pu découvrir comme ils le souhaitaient la légendaire sociabilité des salons parisiens⁴². D'autres dénoncent dans le cérémonial de table un art mensonger masquant le refus d'une relation authentique avec les étrangers reçus : pour C. A. Pilati de Tassulo, « tout étranger de bon goût et de bon sens préférera la conduite des sobres Italiens à celle des nations qui leur étalent leurs tables & leurs [*sic*] cachent tout ce qui les intéresse »⁴³. Présentée par Pilati comme une opposition entre « nations », cette critique des pratiques cérémonieuses reflète sans doute également l'évolution d'un « goût » et d'un régime de distinction qui rejette les tables d'apparat comme une manifestation de provincialisme ou un mimétisme maladroit des usages ostentatoires et hiérarchisés de la société de cour⁴⁴.

⁴⁰ C. de Brosses, *Lettres familières* (1^{ère} éd. 1799), Naples, 1991, p. 1189.

⁴¹ J. J. de Lalande, *Voyage d'un Français en Italie...* cit., p. 24.

⁴² J. J. Volkmann, *Historisch-kritische Nachrichten von Italien*, Leipzig, 1770-1771, II, p. 749. Sur la difficulté des étrangers à pénétrer les salons parisiens, A. Lilti, *Le monde des salons...* cit., p. 143-148.

⁴³ C. A. Pilati de Tassulo, *Voyages en différens pays de l'Europe en 1774, 1775 et 1776*, Suisse, 1778, II, p. 10-11 (« Les Romains ne sont point difficiles envers les étrangers : il suffit d'être recommandé à quelque personne de marque qui vous produise, & vous êtes bientôt faufile avec tout ce qu'il y a de mieux à Rome. On ne vous donne point à dîner, ou du moins très rarement ; mais on vous invite aux assemblées du soir ; on vous instruit des affaires de Rome ; on vous raconte mille anecdotes [...] Cela vaut bien mieux, à mon avis, que des dîners. Dans les païs où la coutume de régaler les étrangers est établie, on se contente de leur montrer du faste ; & on leur laisse ignorer tout ce qui pourrait les intéresser »). L'attaque vise peut-être les Viennois, dont Pilati remarque que leur amour de la bonne chère leur fait négliger leurs devoirs envers les étrangers (*ibid.*, t. I, p. 9).

⁴⁴ Comme en témoigne cette remarque de l'homme de lettres Charles de Pougens qui voyage en Italie en 1776-1779 : à Lyon, « nous étions recommandés à un M. Boucher directeur de la salle d'armes [...], place assez considérable ; et selon l'usage des gens de province, il se crut obligé de nous donner un dîner d'apparat » (*Mémoires et souvenirs de Charles de Pougens, commencés par lui et continués par Mme*

Rhétorique de la recommandation.

Les voyageurs rapportent finalement peu l’efficacité de la recommandation à sa dimension strictement épistolaire, c’est-à-dire à la fois discursive et relationnelle : rares sont les remarques concernant le contenu même de la lettre. Cette indifférence tranche avec le point de vue du scripteur, tel qu’on peut le saisir dans les correspondances périphériques à la recommandation. La lettre de recommandation s’inscrit pour ce dernier dans le cadre d’une pratique qui, depuis la « révolution épistolaire » portée par l’humanisme, est à la fois normée par les traités de rhétorique et convaincue de son efficacité sociale⁴⁵. Comme genre épistolaire, elle figure en bonne place dans tous les *Secrétaires*, relevant, selon les auteurs, du genre « démonstratif » (Jacob), « délibératif » (Vaumorière) ou d’une catégorie « Sollicitations et recommandations » (Grimarest)⁴⁶. Dès les premières décennies du XVIII^e siècle, la lettre de recommandation spécifiquement destinée au voyageur a fait son entrée dans ces manuels de l’art d’écrire. Les chapitres consacrés à ce genre par Grimarest (1709) ou par Philipon de la Madelaine (1761) s’enrichissent alors d’exemples puisés dans le cadre du voyage en Europe⁴⁷. Les recueils épistolaires montrent combien la recommandation relève d’une conception de la lettre comme moyen de créer des liens forts entre les individus⁴⁸. Loin d’en faire un geste d’écriture à sens unique, les manuels la représentent comme le maillon d’un ensemble complexe d’échanges. Dans le *Recueil de lettres sur divers sujets* publié en 1709, Grimarest présente successivement une lettre à « A M^r du C** pour lui demander une lettre de recommandation en Angleterre », la réponse positive de ce dernier, la lettre de recommandation proprement dite, la réponse du correspondant le remerciant de lui avoir adressé son ami, les remerciements du voyageur et la réponse satisfaite de M^r du C**, qui se promet d’écrire en Angleterre pour en remercier à son tour ses correspondants⁴⁹. Le réseau des échanges se trouve également mis en abyme à l’intérieur même des lettres, qui évoquent chacune à leur tour les obligations créées et le

Louise B. de Saint-Léon, Paris, Fournier jeune, 1834, p. 31). Voir J.-L. Flandrin, M. Montanari (dir.), *Histoire de l’alimentation*, Paris, 1996, p. 572-573.

⁴⁵ Expression proposée par J. Boutier, S. Landi et O. Rouchon, *Introduction*, dans Eid., *La politique par correspondance. Usages politiques de la lettre en Italie, XIV^e-XVIII^e siècles*, Rennes, 2009, p. 7-19, p. 11, qui fournit de très stimulants éléments de réflexion.

⁴⁶ G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733). La formation d’un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris, 1992, p. 35-45 et p. 105-106. Les références des traités sont précisées dans les notes qui suivent.

⁴⁷ On peut y voir un nouveau témoignage de la généralisation de cette pratique. J. L. Le Gallois, sieur de Grimarest, *Recueil de lettres sur divers sujets*, Paris, 1725 (1^{ère} éd. 1709), p. 234-244. L. Philipon de la Madelaine, *Modèles de lettres sur différents sujets*, Lyon, 1771 (1^{ère} éd. 1761), p. 400-401 et dans S. F. de Genlis, *Manuel du voyageur, ou recueil de dialogues, de lettres etc... à l’usage des François en Allemagne et des Allemands en France*, Berlin, 1799, qui intègre un modèle de recommandation pour un artiste, un voyageur (p. 158) et, signe des temps, pour une famille en exil. La lettre, très brève, atteint un degré de formalisation extrême. Ces modèles seront étudiés plus loin.

⁴⁸ La lettre de recommandation au sens large a fait en ce sens l’objet de travaux d’histoire politique et sociale : voir E. Deniaux, *Clientèles et pouvoir à l’époque de Cicéron*, Rome, 1993 (*Collection de l’Ecole française de Rome*, 182), J.-C. Waquet, *Solidarités personnelles et pouvoir aristocratique à Florence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Ricerche storiche*, 15, 1985, p. 107-119 ou encore A. Burkardt, « *Paese da gente [...] che non giovano parole* ». *L’Inquisition romaine face aux pratiques de recommandation*, dans J.-M. Moeglin (éd.), *L’intercession du Moyen Age à l’époque moderne. Autour d’une pratique sociale*, Genève, 2004 (*Hautes études médiévales et modernes*, 87), p. 263-312.

⁴⁹ Grimarest, *Recueil de lettres...* cit., p. 234-244.

désir de les repayer. Les traités d'épistolographie rappellent en effet que la bonne issue de la recommandation repose sur la qualité de la description des personnes impliquées dans l'affaire et des relations présentes ou futures qu'elles pourront entretenir. « Pour y réussir excellentement », expose le *Parfait secrétaire* de Paul Jacob, paru en 1646, la rédaction doit intégrer les liens qui unissent le scripteur et le recommandé (« les obligations envers la personne recommandée, le désir que nous avons de luy plaire ») ; ceux qui, en miroir, vaudront entre le scripteur et le destinataire de la lettre (« une parfaite reconnaissance ») ; et ceux qui, en préfiguration, pourront s'établir entre le recommandé et le destinataire de la lettre (« le désir ardent de connoître un homme de sa sorte, pour lui offrir ses services »)⁵⁰.

L'art épistolaire du XVII^e siècle ménage toutefois la possibilité d'une recommandation qui n'engage pas les correspondants, et qui préserve le lien de confiance entre eux aux dépens d'un indésirable. Reconnaissant « qu'aujourd'hui la plupart des recommandations ne s'accordent qu'à l'importunité des prières, & non pas à l'amitié, ou au mérite des personnes », Paul Jacob propose une solution d'ordre stylistique, conseillant de traiter la demande « droitement, quand nous faisons voir que la personne recommandée mérite cette faveur : de biais, quand nous l'advertissons de la connoître seulement, sans y apporter tous ses soins »⁵¹. Cette distinction se retrouve dans la plupart des traités épistolaires. En 1690, Pierre d'Ortigue de Vaumorière distingue la vivacité, l'insistance et les promesses de reconnaissance qui accompagnent la recommandation des personnes qui nous sont chères, de la froideur de celle que l'on remet par civilité : « Nous nous contentons alors de recommander d'une manière froide, qui fait juger que nous ne prions que parce que l'on nous a priez, et que nous n'aurons ni beaucoup de reconnaissance, ni un grand ressentiment, soit que l'on accorde ce que nous demandons, ou qu'on le refuse »⁵².

L'étude des lettres de recommandation dans le cadre d'une correspondance entière permet de voir comment les scripteurs se saisissent de ces normes et en jouent pour s'assurer de la bonne issue de leurs intentions⁵³. Certaines réflexions montrent qu'ils mesurent bien la liberté qui leur est laissée, à l'intérieur de la forme relativement figée du genre de la recommandation, pour moduler leur discours par des choix stylistiques plus ou moins subtils. Deux correspondances nous serviront d'observatoire, celle de l'érudit nîmois Jean-François Séguier (1703-1784) et celle qu'entretient Horace Walpole, fils du ministre Robert Walpole et membre du parlement, avec Horace Mann, le représentant anglais à Florence, entre les années 1740 et 1780. Le grand nombre de lettres de recommandations reçues ou adressées par Séguier s'explique par un triple fait. Le savant s'est d'abord illustré par ses travaux antiques et notamment par le déchiffrement de l'inscription sur le fronton de la Maison Carrée, ce qui en fait un cicérone tout indiqué pour la visite des antiquités de la ville, considérées comme les

⁵⁰ P. Jacob, *Le parfait secrétaire, ou La manière d'écrire et de répondre à toute sorte de lettres, par préceptes & par exemples*, Paris, 1646, p. 201-202.

⁵¹ *Ibid.*, p. 205.

⁵² P. Ortigue de Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire*, Paris, 1695 (1^{ère} éd. 1690), p. 161-162. Pour Paul Colomiès, la distinction peut se manifester par un écart formel : la recommandation d'une personne qui nous est indifférente se fera ainsi en apostille (*La Rhétorique de l'honnête homme, ou La manière de bien écrire des lettres*, Amsterdam, 1699, p. 36).

⁵³ Sur cette socio-pragmatique de la lettre, A. T. Bergs, « Letters. A new approach to text typology », *Journal of Historical Pragmatics*, V, 2, 2004, p. 207-227.

plus belles au nord des Alpes. Il est également le propriétaire d’un cabinet d’histoire naturelle dont la collection de fossiles devient, dans la seconde moitié du siècle, l’objet d’une visite en soi. C’est enfin une ressource précieuse pour les voyageurs se rendant en Italie, car ayant vécu vingt ans à Vérone auprès du marquis Maffei, le célèbre antiquaire, il y a conservé un certain nombre de relations⁵⁴. Sa correspondance renferme au moins soixante lettres de recommandation adressées par quarante-deux correspondants entre 1751 et 1784, auxquelles il faut ajouter les remerciements des voyageurs et des scripteurs, les demandes de recommandations et les réponses des correspondants auxquels il a adressé « ses » voyageurs. Les recommandations émanent de deux cercles assez homogènes, la « République des érudits » et la haute administration languedocienne. Les lettres proviennent pour moitié de savants ou d’amateurs avec lesquels Séguier a une correspondance régulière, plus ou moins nourrie, qui entretiennent donc avec lui une certaine familiarité, que les recommandations participent en tout cas à alimenter⁵⁵. Un quart lui est envoyé par des savants avec lesquels il n’a pas de relations suivies, mais qu’il a rencontrés lors de ses voyages ou d’une visite au cabinet nîmois. Un dernier quart émane des élites locales – Marie-Joseph Galard de Terraube, évêque du Puy, le comte de Périgord, commandant général du Languedoc, Charles-Marin Hurson, intendant de la marine à Toulon – dont toute la correspondance avec Séguier se résume à des lettres de recommandation⁵⁶.

Que les lettres soient implicitement légitimées par la familiarité épistolaire, l’*unicum* de la rencontre ou l’autorité sociale, elles suivent toutes dans leurs grandes lignes la trame fixée par l’art épistolaire. S’ouvrant sur la présentation de la personne recommandée (« Le porteur de la lettre est... », « Cette lettre vous sera remise par... »), elles en développent les qualités, les intentions et les circonstances du voyage. Dans l’exposé des motifs qui justifient leur recommandation à Séguier, les prérogatives du rang et les devoirs de l’amitié occupent moins de place que les appétences intellectuelles des voyageurs, dont les deux tiers se signaleraient par leur goût pour les antiquités et l’histoire naturelle⁵⁷. L’esprit curieux et observateur qui caractérise des voyageurs comme M. Long, « jeune seigneur fort aimable qui a voyagé et vu avec d’autant plus d’utilité qu’il a le talent de voir⁵⁸ » est un lieu commun du discours apodémique, mais c’est aussi un motif adapté aux exigences du genre recommandatoire, qui commande d’adapter les arguments aux intérêts du destinataire. Seul un correspondant de statut social nettement supérieur comme l’évêque du Puy peut se permettre de redéfinir à sa manière le code implicite de la *captatio benevolentiae*, en faisant valoir que son grand vicaire, l’abbé Desgranges, « n’est ni antiquaire, ni naturaliste », mais qu’il a « les meilleurs principes et beaucoup de vertu : voilà de bonnes recommandations auprès de

⁵⁴ E. Chapron, *L’Europe à Nîmes. Les carnets de Jean-François Séguier*, Avignon, 2008. La correspondance passive de Séguier est conservée à la bibliothèque municipale de Nîmes (dorénavant BMN) et à la Bibliothèque nationale de France (BNF).

⁵⁵ C’est notamment le cas des échanges avec le turinois Carlo Allione, dans lesquels les recommandations représentent la moitié des huit lettres envoyées après 1764.

⁵⁶ Réciproquement, Séguier adresse ses voyageurs au monde savant, bien plus rarement aux élites sociales et politiques. On note simplement quelques lettres à Fauris de Saint-Vincens à Aix, au comte Pozzo à Vérone, au comte Nobili, neveu de son ami Sebastiano Donati, à Lucques.

⁵⁷ L’amitié qui unit le scripteur et le recommandé apparaît dans un quart des lettres, tandis qu’un quart des voyageurs se signale par un statut social particulièrement élevé (prince héréditaire de Brunswick, ministre du roi de Pologne, etc.)

⁵⁸ BMN, ms. 249, f° 29 : Raspe à Séguier, Cassel, 15 septembre 1772.

vous »⁵⁹. Les scripteurs suggèrent en général une visite du cabinet d’histoire naturelle, parfois celle des antiquités de la ville. La demande s’exprime en des termes plus ou moins engagés, d’un solide « je vous le recommande » aux plus souples « j’espère que vous pourrez... », « j’ai pris la liberté de... ». La fermeté du ton reflète la conviction qui anime la demande, mais elle dépend également d’éléments extratextuels comme l’écart social entre le scripteur et le voyageur ou le degré d’intimité avec Séguier⁶⁰. Les lettres du professeur romain Giorgio Bonelli, qui utilise le voyage de son élève Demeste pour tenter de rétablir un lien brisé depuis vingt-cinq ans avec Séguier, ou de l’abbé Capmartin de Chaupy, qui espère entrer en contact avec l’érudit par le biais du comte Statella, présentent ainsi toutes les caractéristiques d’une recommandation sans pourtant n’employer aucune formule explicite de requête⁶¹. Peu nombreux sont les scripteurs qui évoquent pour finir le contentement que pourra trouver Séguier à rencontrer le voyageur (un quart) ou les obligations qu’ils lui en auront (un sixième), alors que l’expression de la reconnaissance figure comme une règle absolue dans les Secrétaires. Le respect de la norme se retrouve au plus haut degré chez des scripteurs pour lesquels la lettre de recommandation est un moyen de reprendre une correspondance depuis longtemps interrompue, mais il apparaît également dans des lettres qui ont été à l’évidence, pour reprendre les termes d’Horace Walpole, « written for the person who brought it, not for the person it was sent to »⁶². C’est sans doute le cas du billet qu’adresse à Séguier le véronais Giuseppe Torelli :

Carissimo Amico

Passando per Nimes il Signor Simonds, gentiluomo Inglese, crederebbe di commettere un gran fallo, se non cercasse di conoscer voi che ne siete uno dei principali ornamenti. Più non sono un buono indovino, o *voi non avrete veduto da gran tempo altra persona più volentieri* perch’egli è dotto ugualmente e gentile, grand’amatore dell’antichità, e della storia naturale, e singolarmente dell’agricoltura, che coltiva con ogni studio. Aggiungesi a questo l’essere parente del Conte di Bristol, fratello del Signor Harvey grande amico vostro ; *onde per tutti questi titoli vi si raccomanda egli stesso abbastanza*, nè gli bisogna alcun mio particolare indirizzo. Nulla di meno se vorrete concedere qualche cosa anco alla nostra amicizia, *ve ne avrò grandissimo obligo* ; e le cortesie che farete a lui le riceverò non altrimenti che se fossero fatte a me stesso [...]⁶³

⁵⁹ BMN, ms. 248, f° 91 : Galard de Terraube à Séguier, Monistral, 21 novembre 1780 : « Le porteur de cette lettre, Monsieur, est M. l’abbé Desgranges mon grand vicaire, qui a le plus grand désir d’avoir l’honneur de vous connoitre, et qui le mérite ; je n’ai rien à ajouter à cet éloge ; il n’est ni antiquaire, ni naturaliste ; mais il est plein d’esprit, de talent, et de goût pour tout ce qui est digne d’intéressement ; il a surtout les meilleurs principes, et beaucoup de vertu : voilà de bonnes recommandations auprès de vous ».

⁶⁰ Sur ces aspects, S. M. Fitzmaurice, *The Familiar Letter in Early Modern English. A pragmatic approach*, Amsterdam-Philadelphia, 2002.

⁶¹ BMN, ms. 138, f° 350 : Bonelli à Séguier, Rome, 18 novembre 1775 et BMN, ms. 141, f° 42 : Capmartin de Chaupy à Séguier, Florence, 25 juin 1774.

⁶² *Horace Walpole’s correspondence*, éd. W. S. Lewis, Oxford, 1977, 19, p. 307 : Walpole à Mann, Windsor, 15 septembre 1746 [désormais *Correspondence*].

⁶³ BMN, ms. 148, f°229 : Torelli à Séguier, Vérone, 25 décembre 1767. Nous soulignons (Très cher ami. De passage à Nîmes, le sieur Simonds, gentilhomme anglais, croirait commettre une grave erreur s’il ne cherchait pas à faire votre connaissance, vous qui en êtes un des principaux ornements. Je parie qu’il y a longtemps que vous n’aurez pas rencontré quelqu’un avec plus de plaisir, parce qu’il est aussi instruit qu’aimable, grand amateur de l’antiquité, d’histoire naturelle et notamment d’agriculture qu’il cultive avec assiduité. S’ajoute à cela qu’il est parent du comte de Bristol, frère du sieur Harvey votre grand ami ; à tous ces titres il se recommande assez de lui-même, et n’a nullement besoin de ma recommandation particulière. Néanmoins, si vous vouliez concéder quelque chose aussi à notre amitié, je vous en serais

Le *topos* de la recommandation inutile, fondé ici sur la description des liens de parenté et des qualités sociales et intellectuelles du voyageur, ne présente pas l’ambivalence qu’il peut revêtir ailleurs, lorsqu’appuyé sur la réputation d’hospitalité du savant nîmois il dégage le scripteur de la nécessité de vanter un voyageur sans mérite. La lettre de Torelli tire surtout sa force de persuasion du rappel des liens d’amitié qui unissent les deux correspondants et de la manière dont les « honnêtetés » faites au voyageur viendront la renforcer. La représentation du scripteur comme destinataire final des attentions accordées au tiers (« le cortesia che farete a lui... ») apparaît comme un élément essentiel du « pacte épistolaire », car elle permet d’évacuer la part d’incertitude liée au personnage du voyageur au profit de la réaffirmation d’une relation binaire protégée de tous les hasards.

Les scripteurs se montrent en effet très conscients de l’épreuve que font subir à l’amitié les demandes de faveur et les obligations en chaîne qui en découlent⁶⁴. « Lorsque je vous adresse quelqu’un ou que je vous le recommande, je crains toujours d’abuser de votre confiance et je compte beaucoup sur votre indulgence. Mais l’amitié que vous me témoignés me rassure », écrit Séguier au naturaliste montpelliérain Pierre Joseph Amoreux en 1776⁶⁵. Les voyageurs les plus douteux sont accompagnés de lettres dont le message implicite devait être sans ambiguïté pour les récipiendaires. C’est le cas de recommandations très brèves, lorsqu’elles ne sont pas compensées par la qualité sociale du scripteur ou du voyageur. Ainsi, les quelques lignes accordées au voyageur italien Ranieri dans une lettre d’Amoreux (« Le gout des antiquités et de l’histoire naturelle qui guide M. Raniery italien dans ses voyages, lui fait rebrousser chemin a Nimes uniquement pour s’entretenir avec vous et visiter vos cabinets »), dénuées de toute demande particulière, n’apparaissent-elles guère engageantes. La réponse du Nîmois confirme entre les lignes la faible recommandabilité du personnage et le peu d’efforts faits pour le recevoir : « Mon cher Monsieur, J’ai vû et j’ai accueilli M^r Rainieri que vous m’aviés recommandé. Je crois qu’il fait quelque commerce de morceaux précieux d’histoire naturelle. Je ne pus lui montrer mon cabinet qu’en partie parce que le jour qu’il vient [*sic*] j’étois un peu indisposé »⁶⁶. On mesure en passant la labilité du genre même de la recommandation, dont le seul signe – suffisant pour son destinataire – est ici la présentation liminaire du porteur de la lettre. Ces recommandations *a minima*, remises sous pli clos, sont la contre-partie d’une communication épistolaire très dépendante des voyageurs dans son économie pratique : confier une lettre à un voyageur, c’est lier l’assurance de la remise en main propre de la première au besoin du second de se présenter avec références devant son destinataire. Il est malheureusement trop rare de pouvoir, comme ici, documenter l’écho donné par Séguier aux recommandations de ses correspondants et de mesurer ainsi l’effet propre des lettres. Le caractère hospitalier dont tous gratifient le savant et dont témoigne indirectement le petit carnet sur lequel il inscrit, entre 1773 et 1783, les noms de

extrêmement reconnaissant ; et les courtoisies que vous lui ferez, je ne les recevrais par autrement que si elles m’étaient faites à moi [...])

⁶⁴ Sur les recommandations comme ciment de la République des Lettres, voir A. Goldgar, *Impolite learning. Conduct and community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Londres, 1995, p. 23-26.

⁶⁵ BNF, NAF 6571, f° 169 : Séguier à Amoreux, Nîmes, 13 juillet 1776.

⁶⁶ BMN, ms. 136, f° 61 : Amoreux à Séguier, Montpellier, 17 avril 1773 et BNF, NAF 6571, f° 120 : Séguier à Amoreux, Nîmes, 4 mai 1773.

centaines de visiteurs de son cabinet, ne doit pas conduire à sous-estimer dans le cadre nîmois l’enjeu des recommandations, tant les lettres laissent imaginer de subtiles gradations dans l’accueil fait aux voyageurs.

Malgré tout, un monde sépare la Nîmes de Séguier de ces capitales européennes où se pressent les voyageurs et où les notabilités sont confrontées à un flot de recommandations dont il ne leur est pas toujours facile de juger de la pertinence. La correspondance échangée par Horace Walpole et Horace Mann permet de saisir plus clairement les enjeux d’une telle incertitude. Mann occupe à Florence les fonctions de chargé d’affaires de la couronne britannique depuis le 4 avril 1738⁶⁷. Il en reçoit officiellement le titre deux ans plus tard, en avril 1740, année où il fait la connaissance d’Horace Walpole à l’occasion de son Grand Tour en Europe. Entre 1740 et 1786, Walpole envoie au moins dix-huit voyageurs à son ami florentin, mais leur nombre est sans doute bien supérieur⁶⁸ : son rang et les relations qu’il entretient dans les cours européennes en font une cible privilégiée pour les voyageurs en partance et pour leurs protecteurs. Ces recommandations revêtent pour Horace Mann une importance à la fois politique et personnelle. Représentant son royaume dans une période souvent critique, il lui importe de débusquer les trublions mêlés à la foule des touristes qu’il reçoit à Florence et d’éviter les impairs politiques⁶⁹. Mais les lettres lui permettent également de renforcer ses liens de clientèle et de patronage avec l’aristocratie anglaise qui lui envoie ses rejetons (notamment avec le ministre Walpole), ainsi que de mieux s’imposer parmi des élites florentines qui lui reprochent sa naissance inférieure – de satisfaire « the necessity [...] of appearing something »⁷⁰.

Même lorsque la lettre est remise sous cachet volant, Horace Walpole joue de conventions stylistiques relativement claires pour laisser entendre ses intentions. Comparons deux lettres données à quelques mois d’intervalle, en juin et octobre 1779. Dans la première, remise à Edmund Turnor, Walpole se défend de donner une quelconque importance à sa lettre : la recommandation de son cousin, qui le lui envoie comme étant un ami de son fils, aurait suffi, et la gentillesse habituelle de Mann à l’égard des voyageurs anglais la rend d’ailleurs doublement superflue. Le *topos* de la recommandation inutile joue ici comme un signal négatif. Walpole évoque par ailleurs les insistances dont cette lettre a fait l’objet, souligne qu’il ne connaît pas personnellement le voyageur mais qu’il se prête à l’exercice par amitié pour son jeune cousin. Tout impose à Horace Mann de juger par lui-même de la pertinence de prêter son secours au voyageur.

⁶⁷ Il est nommé baronnet en 1755, envoyé en 1765, chevalier du Bain en 1768, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire en 1782.

⁶⁸ « Don’t I give letters for you every day to cubs, ten times *cubber* than Rinuccini ? » lui écrit-il en 1746 (*Correspondence*, 19, p. 331, Walpole à Mann, 12 novembre 1746).

⁶⁹ On note que les recommandations reçues suivent les lignes de fracture du monde politique : Horace Mann reçoit celles du cardinal Albani, mais non du cardinal Corsini (dont l’attitude philoespagnole a longtemps indisposé les autorités lorraines), qui adresse à ses relations un certain Lockart, ancien collaborateur de l’envoyé anglais John Molesworth, passé du côté des rebelles (*Correspondence*, 20, p. 78, Mann à Walpole, 25 juillet 1749). Sur le contexte, A. Contini, *La reggenza lorenese tra Firenze e Vienna. Logiche dinastiche, uomini e governo (1737-1766)*, Florence, 2002.

⁷⁰ *Correspondence*, 19, p. 321, Mann à Walpole, 25 octobre 1746. Sur les relations entre aristocrates et diplomates, J. Stoye, *English Travellers Abroad, 1604-1667 : their influence in English society and politics*, Londres-New Haven, 1989 (1^{ère} éd. 1952).

Dear Sir,

I cannot persuade my cousin, Mr Thomas Walpole, that his request would be sufficient to recommend to your kindest protection Mr Edmund Turnor, a friend of his son. I have told him, and he knows, how obliging you are to all English, and that his name would double your attention. Still he will insist on my joining in the application. I do it with the greatest pleasure, and love young Mr Walpole so much, and am so sure that a friend of his must be a valuable young man, that I boldly venture to assure you that your warmest civilities will be well bestowed. My young cousin is so amiable that it will be obliging me very particularly to oblige his friend [...]⁷¹

La seconde, remise à M. Windham, secrétaire du lieutenant d’Irlande, se présente en termes plus engageants. La plume alerte et chaleureuse, la franchise et l’assurance du propos, le dessin de l’amitié qui devra naître entre les deux hommes, l’évocation enfin d’une lettre privée qui viendra en confirmer les termes, ne laissent aucun doute sur les intentions du scripteur.

I have been desired, and never acquiesced with more pleasure both for the sake of the recommended, and of yours, to give a recommendatory letter to you for Mr Windham, a gentleman of large fortune of Norfolk, who is obliged to go to Italy for the recovery of his health, which I most earnestly wish him to retrieve there. He is young, but full of virtues, knowledge, and good sense ; and in one word, of the old rock – of which so few gems are left in this wretched country ! His ill health has prevented my being much acquainted with him, which I regret ; but I well know his worth, and respect him exceedingly. In short, this is not a common letter of recommendation, but one that I shall confirm in my next by the post. I do not beg attentions for him – those you have even for the last deserving, from your own good nature ; but I entreat and advise you to get acquainted with Mr Windham as fast as you can ; your friendship will soon follow [...]. My unlimited expressions will tell you how confident I am that your goodness will not be misplaced, as it has often been on travelling boys and their unlicked governors. Mr Windham is not so young as to want to be formed, nor so old as to be insensible to the merit of others ; and therefore I trust you will both be mutually pleased with each other. [...]⁷².

Communes à d’autres lettres du dossier, ces précautions stylistiques marquent le souci de préserver la relation qui unit les correspondants. Si le ton même de la lettre peut la vider de toute efficacité, les épistoliers préfèrent souvent une autre manière, beaucoup plus sûre, de garantir la bonne interprétation de leurs propos : envoyer une seconde lettre qui confirme, nuance ou infirme sans détour le contenu de la première. Prise au piège des conventions, la lettre de recommandation est contrainte de se dédoubler pour conserver son efficacité⁷³. Dans le champ du voyage, on ne peut citer plus explicite

⁷¹ *Correspondence*, 24, p. 488, Walpole à Mann, 19 juin 1779.

⁷² *Ibid.*, p. 521-522, Walpole à Mann, 14 octobre 1779. La lettre est franchement confirmée quelques jours plus tard : « I do not always send you a tally to the letters of recommendation I am sometimes forced to give ; but that which he carries to you, I confirm by this in all points. I advise you to be intimate with him ; I will warrant the safety of his connection, and I beg you to assist him with recommendations wherever you can » (*ibid.*, p. 524-525, 31 octobre 1779).

⁷³ La lettre de recommandation minée par un envoi parallèle est un des ressorts traditionnels du roman épistolaire, que l’on trouve chez Mlle de Scudéry (M. G. Lallemand, *La lettre dans le récit. Etude de l’œuvre de Mlle de Scudéry*, Tübingen, 2000, p. 61n) ou, plus tard, dans *La Paysanne pervertie* de Rétif de la Bretonne.

exemple que celui de Ferdinand Galiani, prévenant en 1774 Mme d’Epinay qu’il a donné, « il y a quelques jours, deux lettres de recommandation, l’une pour vous, l’autre pour le comte d’Albaret à un Sicilien, joueur de cor de chasse. Je n’ai pas pu les refuser à un ami qui me les a demandées ; mais je vous prévient que je ne connais, ni de vue ni de nom, le sujet que je vous ai recommandé : en conséquence je n’entends vous le recommander *qu’avec bénéfice d’inventaire*, comme on reçoit les successions suspectes. Ecoutez-le, et jugez-en vous-même »⁷⁴. Les enjeux politiques de la lettre de recommandation en milieu diplomatique contraignent rapidement Horace Walpole à opter pour une méthode aussi explicite. La première recommandation qu’il adresse à Horace Mann en 1743 a en effet montré les risques de l’exercice. Sir William Maynard, que Walpole recommande sans le connaître, à la demande pressante de son ami Selwyn, se révèle un jacobite convaincu. L’envoyé anglais s’en trouve dans une situation d’autant plus inconfortable qu’il a commencé à le présenter à la noblesse florentine, prince de Craon en tête⁷⁵. A la suite de cet épisode, Walpole met au point un protocole clair : son ami ne devra pas se soucier outre mesure des nombreuses « lettres formelles » (« formal letters ») qu’il est obligé de donner, mais seulement de celles dont il aura eu confirmation par lettre privée, silence valant indifférence – cette précaution lui enlevant d’ailleurs les scrupules qu’il aurait à écrire des lettres insincères. Dans les faits, les lettres de Walpole servent plutôt inversement à signaler les voyageurs dont il ne garantit rien, mais que l’intérêt politique ou la puissance de leurs protecteurs recommandent de soigner⁷⁶. Il n’est cependant pas certain que cette sémiotique épistolaire se répercute sur l’accueil fait au voyageur, moins du fait du caractère réputé hospitalier d’Horace Mann que parce que ce dernier se trouve pris dans un rapport de clientélisme et d’amitié qui lui commande de faire publiquement bon accueil aux voyageurs envoyés par Walpole : « I hope to be able to convince him of the infinite regard I shall always show to your recommendations », écrit-il à propos d’un voyageur à propos duquel son ami lui avait pourtant recommandé de ne prendre aucune peine particulière⁷⁷. Walpole ne se comporte pas différemment, quoique dans un rapport social inverse, lorsqu’il soigne les voyageurs dont il comprend l’intérêt politique pour Horace Mann : « I have no greater pleasure than to make them value your recommendation, by showing you how much I value it », lui écrit-il à propos du fils du marquis Rinuccini, Folco, qui voyage en Angleterre⁷⁸.

S’il évite la mésinterprétation des lettres, le dédoublement du discours ne protège en rien contre la mauvaise appréciation initiale du scripteur. Windham, si chaudement

⁷⁴ F. Galiani, L. d’Epinay, *Correspondance. IV. Juin 1773-mai 1775*, éd. G. Dulac, D. Maggetti, Paris, 1996, p. 169, Naples, 7 août 1774 (souligné dans le texte).

⁷⁵ *Correspondance*, 18, p. 367, 371, 451.

⁷⁶ Il écrit au sujet de M. Oxenden, qui voyage en Italie en 1745 : « I must give him a letter ; but beg you will not give yourself any particular trouble about him, for I do not know him enough to bow to » (*Correspondance*, 19, p. 5-6, Walpole à Mann, 1^{er} février 1745) ; de M. Hobart, la même année, « he is no particular friend of mine, but is Norfolk, and in the world ; so you will be civil to him » (*ibid.*, p. 63, 24 juin 1745) ; d’un lord de l’Amirauté : « Mr Stanley, who has negotiated so much at Paris, where he is in the highest vogue, has desired me to give him a letter to you, as he is going to Italy for the summer. I am very well acquainted with him, but have no friendship ; yet I should wish you to be particularly attentive to him, and for your own sake. He has very good parts, much knowledge and good breeding, but his manner is not agreeable. I only warn you to be upon your guard : don’t talk of *me* than is necessary, nor of politics more than you can help » (*Correspondance*, 22, p. 300, Walpole à Mann, 14 mai 1765).

⁷⁷ *Correspondance*, 19, p. 232, Mann à Walpole, 5 avril 1746.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 331, Walpole à Mann, 12 novembre 1746.

recommandé par Walpole en 1779, est un nouveau Maynard, emblème du scripteur trompé : l’ayant reçu, Mann est choqué par la violence de ses sentiments politiques et par sa liberté de ton à l’égard des autorités. Cette nouvelle fêlure marque un deuxième tournant dans la stratégie de Walpole : après avoir été « so unlucky in my *protégés* », il ne se risque plus qu’à recommander des hommes dont la famille est liée d’amitié à la sienne et que leur statut social recommande par lui-même, comme le fils unique de lord Edgcumbe en 1784⁷⁹.

L’ère du soupçon

L’évolution de la relation entre Walpole et Mann n’est pas originale. A partir de la fin des années 1770, les signes de remise en cause s’accumulent de toutes parts autour des recommandations. Les voyageurs sont plus nombreux à regarder leur usage d’un œil critique : ils pointent les politesses sans suite, les régimes différenciés auxquels ils sont soumis ou les manœuvres hypocrites déployées par leurs hôtes pour se débarrasser d’eux⁸⁰. Trois ensembles d’arguments sont convoqués pour rendre compte de cette fêlure. Le premier est celui du déclin de l’hospitalité occidentale, vertu individuelle et collective consubstantielle au voyage et qui apparaît paradoxalement menacée par l’évolution des manières de voyager, la multiplication des routes et des commodités offertes aux voyageurs⁸¹. Certains voyageurs associent le faible écho reçu par leurs recommandations à un basculement des pratiques de l’hospitalité vers les activités mercenaires. Lors de son séjour à Rome en 1792, Johann Lorenz Meyer critique la pratique des princes romains dont « la première faveur – souvent aussi la dernière – accordée par eux à l’étranger qui leur est souvent recommandé » consiste à le remettre aux mains d’un cicérone peu scrupuleux, chargé de lui faire visiter la ville, « et il faut le supporter longtemps avant de réussir à se débarrasser de lui, au risque de perdre les bonnes grâces de son protecteur »⁸². L’antiquaire qui monnaie aux étrangers la démonstration des antiquités romaines, parleur impitoyable et fatigant, profiteur à défaut d’être toujours compétent, est une des figures récurrentes de la littérature de voyage sur Rome. S’il est volontiers engagé par des voyageurs en quête d’un guide efficace, il peut également représenter, à la fin du siècle, la face critique d’un glissement de l’activité de guidage des relations interpersonnelles vers une économie prototouristique⁸³.

⁷⁹ *Correspondence*, 25, p. 523-524, Walpole à Mann, 9 août 1784.

⁸⁰ A Lucques, selon Giuseppe Gorani, l’usage est « de s’épuiser en protestations, en assurances d’estime, de bienveillance, de bonne volonté, d’offres de service ; mais tout cela ne passe pas les lèvres » (*Mémoires critiques et secrets des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux Etats d’Italie*, Paris, 1793, III, p. 16-17). Durant son séjour à Paris en 1789, Wilhelm von Wolzogen relève la « charmante distinction » que font les Français entre politesse « ordinaire » et « extraordinaire » : « Je lui ai fait la politesse ordinaire, me disait récemment un Français à propos d’un jeune homme qui avait des lettres de recommandation pour lui » (W. von Wolzogen, *Journal de voyage à Paris (1788-1791). Suivi du Journal politique (1793) et de la Correspondance diplomatique (1793)*, trad. M. Trémouza, Villeneuve d’Ascq, 1998, p. 68. La note date du 3 février 1789).

⁸¹ Pour le chevalier de Jaucourt, auteur de l’article *Hospitalité* de l’*Encyclopédie*, « l’hospitalité s’est perdue naturellement dans toute l’Europe parce que toute l’Europe est devenue voyageuse et commerçante » (cité dans D. Roche, *L’hospitalité à l’époque moderne (XVI^e –XVIII^e siècles)*, dans *Francia*, 30/2, 2003, p. 1-20).

⁸² *Les tableaux d’Italie de Friedrich Johann Lorenz Meyer (Darstellungen aus Italien, 1792)*, éd. E. Chevallier, Naples, 1980, p. 120.

⁸³ D. Gallo, *Pour une histoire des antiquaires romains au XVIII^e siècle*, dans J. Boutier, B. Marin et A.

L’Italie du Sud a valeur de révélateur des aspects contradictoires de ce premier débat où le prix de la relation personnelle et humaine le dispute en réalité chez les voyageurs à l’exigence croissante des aises. La Sicile apparaît dans les récits de la fin du siècle comme un conservatoire de formes d’hospitalité préservées, au même titre que d’autres îles proches (la Corse) ou lointaines (Tahiti), des zones montagneuses ou l’Orient. Naples et la Calabre, terres antiques et montagneuses, se prêtent à des récits semblables. Les formes de l’accueil dont les voyageurs recommandés font alors l’expérience semblent directement puiser aux sources de l’Antiquité dont ils découvrent au même moment les traces autour d’eux. Johann Hermann von Riedesel rapproche son hôte agrigentain du riche et généreux Gelias, et Saint-Non évoque à plusieurs reprises « la franche hospitalité des premiers âges » dont font preuve les populations héritières de la Grande Grèce⁸⁴. Vivant Denon est persuadé de trouver au musée de Palerme, dans une tessère en ivoire représentant deux mains, les origines de cette tradition : « Il est à croire que c’étoit là une lettre de recommandation, et comme un billet à vue qui procuroit l’hospitalité au porteur »⁸⁵. Les voyageurs qui s’y dirigent plus nombreux à partir des années 1770 ont laissé des descriptions très précises de ces rituels étonnants de spontanéité et d’exubérance. « Il est impossible d’être plus cordialement reçu qu’on ne l’est par tous ceux à qui l’on a été recommandé, écrit Giuseppe Gorani qui voyage à Naples en 1790. L’étranger est fêté, soigné. La meilleure chambre, le meilleur lit [...] lui sont destinés ». Ses hôtes lui font visiter la ville, se préoccupent de lui fournir une voiture pour sa prochaine étape. Mais voudrait-il se reposer après sa journée épuisante ? « Ce besoin ne peut être satisfait. Le Napolitain qui a le bonheur de recevoir un étranger, qu’il suppose toujours être un grand homme, parce que, comme on l’a dit plus haut, les louanges les plus exagérées remplissent toujours la pancarte nommée passeport, et les lettres que l’on s’est procuré », invite ses parents, ses amis. Bientôt une foule entière est rassemblée autour de l’étranger⁸⁶. L’agacement du voyageur face à ces manifestations ressenties comme exagérées, voire anachroniques, traduit l’écart entre la « vertu morale » que représente l’hospitalité, associée à la confiance, à la générosité, au don de soi, et les « secours » que les voyageurs en attendent très concrètement, un

Romano (dir.), *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rome, 2005, p. 257-275. Sur les évolutions dans les structures d’accueil des étrangers et l’offre de guides imprimés, voir pour Rome G. Montègre, *Parcours romains, parcours méditerranéens. L’impact du voyage à Rome dans la construction des territoires au siècle des Lumières*, dans E. Chapron, B. Marin (dir.), *Voyages et construction du territoire, XVII^e-XIX^e siècle, Rives méditerranéennes*, 34, 2009, p. 45-56 et pour Paris D. Roche (dir.), *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris, 2000.

⁸⁴ J. H. von Riedesel, *Reise durch Sicilien und Gross Griecheland*, Zurich, 1771 (édition consultée 1802, p. 41). J. C. Richard, abbé de Saint-Non, *Voyage pittoresque ou description des Royaumes de Naples et de Sicile*, Paris, 1781-1786, III, p. 117. Il évoque également le magnifique accueil qui leur est fait à Canosa, « sur un simple billet qui nous avoit été donné par hasard à Barletta, et par quelqu’un que nous ne connoissions pas ».

⁸⁵ Vivant Denon, *Voyage en Sicile*, Paris, 1788, p. 81. C’est un lieu commun que de rapporter le sens de l’hospitalité à une vertu antique, qu’elle soit celle des Germains en Allemagne ou des Gaulois en France. L’article *Tessère* de l’*Encyclopédie* rappelle qu’il s’agit d’une marque double, d’ivoire ou de bois, dont les parties s’emboîtent ; que « quand deux personnes avaient contracté ensemble l’engagement de l’hospitalité, chacune gardait une de ces marques, elles servaient non seulement à ceux qui avaient ce droit personnellement, mais encore à ceux à qui ils le voulaient prêter, en sorte que le porteur de ce bulletin ou de cette lettre de créance, était aussi bien reçu, logé et nourri qu’aurait été celui à qui il appartenait ».

⁸⁶ G. Gorani, *Mémoires critiques et secrets des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux Etats d’Italie*, Paris, 1793, I, p. 309-310.

logement, un repas, une visite guidée⁸⁷. Ainsi, s’il est alors convenu de penser que l’hospitalité antique est une vertu liée au manque de structures d’accueil, les voyageurs ne manquent pas de se plaindre de l’archaïsme sicilien en la matière, de la difficulté à trouver un toit décent ou un repas correct. L’absence de réseau hôtelier dans ces contrées peu traversées rendent les voyageurs extrêmement dépendants des lettres qui peuvent leur ouvrir les portes des monastères (« si l’on n’a pas de lettres de recommandation pour les monastères, il faut coucher à l’écurie », écrit Roland de La Platière en 1780) – mais en l’absence de structure d’hébergement, même les voyageurs les mieux recommandés sont contraints d’accepter un lit bien rudimentaire⁸⁸. Rien donc d’étonnant à ce que ces contrées méridionales où les lettres apparaissent absolument nécessaires aient été un observatoire particulièrement aigu de leur fragilité.

La facilité avec laquelle y sont dispensées les lettres de recommandation est un second lieu commun du voyage en Sicile qui prend dans les années 1780 un ton de gravité nouvelle, parce qu’on y voit un facteur de délitement de ce système d’identification et de légitimation du voyageur qui s’était consolidé autour des écritures portatives depuis la fin du Moyen Age⁸⁹. Le comte polonais Michal Jan de Borch, dont on a dit qu’il en avait, en arrivant en Sicile, « son nécessaire tout plein », est l’un de ceux qui décrivent avec la plus grande précision les enjeux de cette crise des signes de la valeur sociale :

[...] cet usage a furieusement dégénéré en abus depuis quelque-temps par la trop grande facilité avec laquelle ils accordent ces lettres, souvent même sans connaître la personne qui leur en demande [...] et il ne serait pas étonnant de les voir à la suite des temps sans aucune efficacité, puisqu’elles ont entièrement dérogé à leur première dignité. Anciennement elles servaient de passeport au mérite, à présent ce n’est qu’une dette que toute personne de distinction se croit obligée de payer à la première réquisition, car au point où en sont les choses, il y aurait vraiment de la malhonnêteté à refuser quelqu’un. [...] je crois que vous serez comme moi pénétré de la bonté des Seigneurs Italiens, et reconnaissant pour toutes les honnêtetés dont ils comblent vraiment, à l’envi de toutes les Nations, les étrangers qui ont l’honneur de faire leur connaissance. Mais vous désireriez, j’en suis sûr, pour l’honneur de ces mêmes Seigneurs, et la sûreté de la Société, qu’ils n’accordassent ces lettres qu’à bonnes enseignes, et du moins à la naissance seule, au défaut du mérite réel.⁹⁰

L’affaiblissement de ce signe distinctif qu’est encore, au milieu des années 1770, la recommandation perturbe les relations sociales et mettrait finalement en danger la société. C’est contre ces dérives que la maçonnerie – à laquelle on ne peut exclure que

⁸⁷ Sur l’hospitalité comme notion pratique, S. Wahnich, « Les révoltes de l’hospitalité. Analyse sémantique d’une notion pratique », dans *Dictionnaire des usages socio-politiques, 1770-1815. 6. Notions pratiques*, Paris, 1999 (*Publications de l’Inalif, Collection Saint-Cloud*), p. 31-50.

⁸⁸ J.-M. Roland de La Platière, *Lettres écrites de Suisse, d’Italie, de Sicile et de Malte, en 1776, 1777, et 1778*, Amsterdam, 1780, III, p. 371. Jean Houël évoque également ces « lettres absolument nécessaires dans une île où on trouve à peine quatre ou cinq villes qui aient des auberges ; partout ailleurs il faut recourir à l’hospitalité [...] J’ai déjà dit, et je ne puis trop répéter, que les premières provisions d’un voyage de Sicile doivent être de bonnes lettres de recommandation. J’en avois eu quantité, et l’on n’en peut trop avoir » (*Voyage pittoresque des isles de Sicile, de Malte et de Lipari*, Paris, 1782-1787, I, p. 1-3).

⁸⁹ P. Contamine, *L’hospitalité...* cit.

⁹⁰ M. J. de Borch, *Lettres sur la Sicile...* cit., p. 7-10. Michal Jan, comte de Borch (1753-1810), grand collectionneur de monnaies et de minéraux, se rend dans le massif du Mont Pilat puis en Italie où il séjourne en 1776-1777.

le comte de Borch ait été initié – réagit en mettant en place des protocoles plus rigoureux d’identification de ses membres, qui sont munis de recommandations de francs-maçons influents⁹¹. Le danger est ici imputé au fait que « l’on recommande sans connaître », et de manière si faussement flatteuse que la crédibilité du voyageur s’en trouve affectée⁹². Plus que sur les relations entre les deux correspondants, traditionnellement considérées comme le maillon fort de la triade, c’est sur celles qui incluent le voyageur que se focalisent les angoisses, en deux figures inverses : celle de l’homme de valeur ravalé au niveau du commun par un scripteur négligent et celle de l’hôte trompé par un aventurier muni de bonnes recommandations.

« On envoie à tout hasard un homme de confiance, comme si l’on ne cherchoit qu’à se débarrasser d’un importun », écrit Louis Sébastien Mercier, qui commente : « on ne se permettrait point cette légèreté, s’il s’agissoit d’un cheval »⁹³. Les voyageurs sont particulièrement sensibles aux lettres de recommandation qui en les associant à un autre voyageur, trompent le jugement du lecteur. Celle que le prince Marc de Craon remet à sa fille, Madame de Mirepoix, épouse de l’ambassadeur de Toscane en Angleterre, déplaît ainsi fortement à Horace Walpole : en l’associant au jeune John Saint Leger, et en vantant sa prudence, elle le traite en effet discursivement comme le précepteur du jeune homme (« his bear-leader », juge Walpole). Cette codéfinition lui semble faire obstacle à ses ambitions. « I did not want to be introduced to Madame de Mirepoix’s assemblies, but to be acquainted with her, as I like her family : I concluded, simple as he is, that an old Frenchman [le prince de Craon] knew how to make these distinctions »⁹⁴.

La même méfiance anime en retour les destinataires des lettres. La recommandation extorquée ou forgée par un aventurier est un ressort classique du genre romanesque, qu’accréditent les tractations depuis longtemps attestées en ce domaine, comme la vente ou la cession de lettres à un compagnon de voyage besogneux⁹⁵. L’évolution des pratiques et des critères de l’identification au cours du XVIII^e siècle contribue à dégrader la valeur identificatrice de la recommandation, lorsqu’elle n’est pas confortée

⁹¹ En 1775, le comte de Borch, de passage à Lyon, recommande à Séguier le jeune baron Waldemar von Lantighausen qui a été reçu quelques mois avant à la *Candeur* de Strasbourg. On trouve parmi les membres de la loge lyonnaise des *Amis de la Vérité* en 1785 un comte Louis-Barthelemy de Bork, staroste de Ludzen et colonel des hussards, qui sont les titres également portés par Michal Jan de Borch lors de sa visite à Séguier en mars 1775. Sur les réseaux de recommandations maçonniques, P.-Y. Beaupaire, *L’Autre et le Frère. L’Etranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1998, p. 84-93.

⁹² Sur la rhétorique ampoulée des lettres, voir encore ce témoignage : « I had an unsealed letter from Mr. Suffield to the Abbé Moore [à Lille], but it contains such extravagant praises of me that I had not the impudence to deliver it » (*Dr Rigby’s Letters from France &c. in 1789*, éd. L. Eastlake, Londres, 1880, p. 14).

⁹³ L. S. Mercier, *Tableau de Paris...* cit., p. 320.

⁹⁴ *Correspondence*, 20, p. 64, Walpole à Mann, 4 juin 1749. La suspicion de la « mauvaise recommandation » a été entretenue par le fait que la lettre, écrite à l’instance et en présence d’Horace Mann, ne lui est pas montrée et lui est remise cachetée pour qu’il la transmette à Walpole.

⁹⁵ L’abbé Prévost fait un grand usage des lettres de recommandation dans *Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* publié en 1731. Jean de Préchac, Jean de, écrivain et voyageur béarnais de la fin du XVII^e siècle, rapporte comment il troqua à Rome sa belle épée ciselée contre la lettre de recommandation d’un gentilhomme avignonnais, afin de pouvoir aller visiter Naples pendant la guerre de Messine : « Il me la donna, et je la présentay le mesme jour au cardinal Nittard, cardinal, comme si j’eusse esté le gentilhomme d’Avignon. Il me fit mille civilités, et m’accorda agréablement une lettre de recommandation que je luy demanday pour le Viceroy de Naples » (*Le fameux voyageur*, Paris, 1682, p. 33-36). Jean Jacques Ferber ayant reçu trop tard la lettre de recommandation de Séguier pour le bolonais Ferdinando Bassi, la remet à Jean-Etienne Guettard, l’ami naturaliste de Séguier qu’il a rencontré en route (BMN, ms. 94, f^o23 : Ferber à Séguier, Altsedlitz, 31 octobre 1772).

par une galaxie d’écritures qui forme système autour de l’individu. La lettre n’en perd pas pour autant toute valeur : dans les années 1770 encore, les autorités des frontières ou des villes gardées continuent à s’enquérir des personnes auxquelles le voyageur est recommandé, comme un renseignement parmi d’autres permettant d’en saisir les intentions⁹⁶. Bien des voyageurs en situation de délicatesse tentent également de s’en prévaloir, comme William Boswell qui craint sans elles d’être pendu comme espion par les Corses pendant son séjour sur l’île en 1765, Philip Thicknesse aux prises en 1775 avec des banquiers barcelonais qui refusent de lui changer ses lettres de crédit ou encore Arthur Young menacé par une milice bourgeoise à Thueys en 1789⁹⁷. On connaît l’aventure arrivée à ce dernier, bloqué à Besançon en juillet 1789 et échouant à faire valoir ses lettres de recommandation auprès du notaire Bellamy pour obtenir un passeport : « Il me faut des gens, et non pas des lettres pour m’expliquer qui vous êtes ; ces lettres ne me valent rien », se voit-il répondre⁹⁸. Dans un contexte où l’on craint l’entrée en France, sous une fausse identité, de conspirateurs, d’espions ou d’agitateurs de puissances ennemies, rien d’étonnant à ce que ce notaire se montre particulièrement exigeant sur les critères qui lui garantiront l’innocuité du voyageur. Mais l’épisode ne se comprend qu’en le réinsérant dans une forme de contrôle bureaucratique remontant aux premières décennies du XVIII^e siècle, qui astreint progressivement les étrangers circulant sur les terres du roi de France à se munir d’un passeport, remis après une vérification d’identité sur la foi de témoins ou de certificats émanant d’une autorité policière ou administrative⁹⁹.

Un usage à repenser

La méfiance à l’égard des « lettres pourries » contamine le discours apodémique, qui entérine à la fin du siècle la réévaluation de cet accessoire de voyage. Johann Christian Georg Fick, auteur d’un guide publié en 1792, conseille toujours de se procurer des lettres de recommandations, « quoique souvent il y en ait peu qui soient utiles ». Tout en respectant les règles d’usage, le voyageur devra prendre quelques précautions : « il suffit de passer quelques heures dans une maison pour juger si une telle connoissance peut nous être utile ou non. Désire-t-on dès lors ne pas continuer sa liaison, il faut se retirer avec prudence, sans faire apercevoir qu’on a eu intention de le faire »¹⁰⁰. L’avertissement de Fick, dans sa dimension « utilitaire », est plus largement symptomatique du contrecoup de la lente inflexion des manières de voyager sur la pratique de la recommandation. Le récent ouvrage de Gilles Bertrand a montré que la

⁹⁶ A son arrivée à Potsdam, on demande à Charles Burney « name, character, whence, where, when, to whom recommended, business, stay, and several other particulars » (*The Present State of music in France and Italy...*, Londres, 1773-1775 (1^{ère} éd. 1771), II, p. 116, je souligne). L’abbé Sestini qui arrive à Malte en 1777 doit donner « mon nom, mon surnom au grand Vicomte, et lui dire pour quelle raison je venais à Malthe, ce que je faisais, et pour qui j’avais des lettres » (D. Sestini, *Lettres... écrites à ses amis en Toscane pendant le cours de ses voyages en Italie, en Sicile et en Turquie*, Paris, 1789, II, p. 380, je souligne).

⁹⁷ F. Brady, F. A. Pottle, *Boswell on the Grand Tour; Italy, Corsica, and France 1765-1766*, New York, Toronto, Londres, 1955. Thicknesse, *A Year’s Journey...* cit., p. 142. Christian Joseph Jagemann précise que les lettres de recommandation permettent à un voyageur noble de faire la preuve de son statut (*Briefe über Italien*, Weimar, 1778, p. 208-211).

⁹⁸ A. Young, *Voyages en France, 1787, 1788, 1789*, éd. H. Sée, Paris, 1976, p. 359.

⁹⁹ V. Denis, *Une histoire de l’identité : France 1715-1815*, Paris, 2008, p. 303-310.

¹⁰⁰ J. C. G. Fick, *Manuel portatif...* cit., p. 14-16.

culture des élites s’imprègne alors de normes de comportement communes aux milieux marchands, marquées par une relation plus immédiate avec le monde réel et par un souci de rentabilité dans la programmation des visites¹⁰¹. Cette évolution se manifeste par une réticence croissante à se plier aux exercices mondains, dont le récit d’Anna Riggs Miller, qui voyage en 1770 avec son mari, est particulièrement représentatif.

for people who are determined to stay only a short time in a place, and are bent on seeing every thing worthy the curiosity of strangers, letters of recommendation, and their consequences, are, on some accounts, by no means convenient. The frequent dining from home, shortens the mornings ; and the afternoon is always consumed between the Corso, visits, and the opera.¹⁰²

A Naples, l’accroissement rapide du cercle de leurs connaissances et des devoirs sociaux qui l’accompagnent lui fait craindre qu’elles ne deviennent « an impediment to our pursuit and examination of those objects which distinguish Naples and its neighbourhood »¹⁰³. A contrario, l’absence à Gênes des familles auxquelles ils sont recommandés leur permet de quitter la ville après en avoir vu tout ce qu’ils désiraient. A Parme et à Milan, pour ne pas ralentir leur voyage, ils n’en remettent finalement aucune : dans cette dernière ville, Anna Miller estime qu’engager des connaissances les obligerait à passer à Milan un mois à six semaines, au lieu des quelques jours prévus¹⁰⁴. On ne peut mieux dire le souci d’un voyage rapide et agréable, dégagé des entraves de la sociabilité urbaine.

Cette inflexion consumériste dans le maniement des lettres de recommandation peut dans d’autres contextes leur donner une valeur nouvelle. On sait qu’à la fin du XVIII^e siècle, le développement des pratiques d’enquête scientifique éloigne une partie des voyageurs du modèle traditionnel du Grand Tour¹⁰⁵. Dans ce cadre d’un voyage qui non seulement se prépare, mais doit faire l’objet d’une programmation rigoureuse, par le rassemblement systématique des instruments adéquats à l’enquête économique, politique ou naturaliste, la lettre de recommandation se trouve requalifiée. Si leur usage se situe d’une certaine manière dans la continuité des pratiques érudites du XVII^e siècle, telles celles d’un Montfaucon en partance pour l’Europe des bibliothèques, leur collecte marque tout de même un souci inédit de rationalisation des démarches. En mai 1774, l’abbé Pierre Bertholon projette un voyage sur la côte Atlantique, de Toulouse à La Rochelle, pour étudier les productions marines et le mouvement des marées. L’apprenti savant, alors professeur de théologie au séminaire de Béziers, s’adresse à deux reprises à Séguier pour lui demander « quelques lettres de recommandations pour divers naturalistes, uniquement pour m’indiquer les cabinets qu’il y a à voir, les sçavans à connoitre &c. *c’est à cela uniquement que doivent se borner mes lettres de recommandation* »¹⁰⁶. Deux ans plus tard, préparant un voyage à Paris, le champ de sa requête s’étend des « sçavans, des naturalistes ou des physiciens » à « d’autres

¹⁰¹ G. Bertrand, *Le Grand Tour revisité...* cit., p. 489.

¹⁰² A. Riggs Miller, *Letters from Italy...* cit., I, p. 94.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 220-224.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 311-312.

¹⁰⁵ G. Bertrand, *Le Grand Tour revisité...* cit., p. 399.

¹⁰⁶ BMN, ms. 138, f° 254 : Bertholon à Séguier, Béziers, 4 juin 1774, je souligne. Sur l’abbé Bertholon (1741-1800), J.-P. Poirier, *L’abbé Bertholon : un électricien des Lumières en province*, Paris, 2008.

personnes de distinction de vos amis », mais le souci de planification ne disparaît pas : « Vous me feriez beaucoup de plaisir de vouloir bien me marquer quelles sont ces personnes pour qui vous pourriez me donner des lettres, ou bien si vous ne le pourriez pas »¹⁰⁷.

Les récits de voyages savants de la fin du XVIII^e siècle décrivent les lettres de recommandation comme des instruments de travail. Le compositeur et organiste Charles Burney les mentionne de manière assez systématique dans la relation du « Grand Tour musical » qu’il effectue en Europe en 1770 pour rassembler les matériaux de son histoire générale de la musique. Aux musicologues « en chambre » de son temps, le père Giovanni Battista Martini ou son compatriote John Hawkins, Burney veut opposer l’expérience personnelle de la théorie et de la pratique musicales contemporaines. Au cœur de son projet se trouve donc l’Italie, patrie des compositeurs et des interprètes qui dominant alors la vie musicale européenne, dont il lui faudra visiter les bibliothèques, converser avec les professeurs et entendre les musiciens : « Il est vrai toutefois que cette méthode, là où je n’étais recommandé à personne, me coûta quelque argent, un peu de hardiesse, et beaucoup de démarches »¹⁰⁸. Burney est profondément persuadé de l’efficacité des lettres de recommandation à aplanir ses difficultés matérielles et à lui ouvrir les cœurs. A Milan, lorsqu’une procession entraîne la fermeture de la bibliothèque Ambrosienne, ses lettres de recommandation ont « un effet magique, en m’ouvrant toutes les portes et en écartant tous les obstacles ». A Rome, la lettre du père Martini au chevalier Santarelli, maître de la chapelle du pape, « eut tout l’effet que je pouvais en attendre, puisque non seulement ce digne homme et excellent musicien se montra disposé à me traiter avec politesse, mais il me témoigna même de l’amitié au sens le plus fort du terme »¹⁰⁹. S’il ne mentionne assurément qu’une partie des recommandations dont il a pu profiter dans sept des dix-neuf villes qu’il visite dans la péninsule (Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Rome et Naples), son récit en illustre bien l’économie pratique. C’est une machine à trois étages (voir carte 1). Burney mobilise d’abord, avant son départ, la communauté italienne de Londres : l’homme de lettres Giuseppe Baretti lui fournit une lettre pour son frère de Turin et pour le comte Bujovich à Venise ; Felice de Giardini, violoniste et compositeur, le recommande auprès des frères Bezozzi à Turin, de Giovanni Battista Sammartini, organiste à Milan et de Piccini à Naples ; Vincenzo Martinelli, maître de langues à Londres, l’adresse au bolonais Gentili. Il obtient également de Sir James Wright, le résident anglais à Venise, une lettre pour celui qui le remplace en son absence dans la Sérénissime, le marchand Robert Richie. Le passage à Paris lui permet ensuite d’étoffer son portefeuille : le compositeur d’opéra André Grétry (rencontré chez Monnet, entrepreneur de spectacles auquel il a été adressé par le libraire parisien Lacombe) lui remet une lettre pour le père Martini, musicologue de Bologne auprès duquel il a étudié quelques temps, tandis qu’Andrew Lumisden, le frère de Mrs Strange, épouse du peintre qui vit en exil sur le continent, le recommande dans la ville pontificale. Enfin, ses rencontres italiennes lui procurent des recommandations pour la suite de son voyage, par un renchéatement de

¹⁰⁷ BMN, ms. 138, f° 262-263 : Bertholon à Séguier, Béziers, 21 janvier 1776.

¹⁰⁸ *The Present State of music in France and Italy...* cit., p. 13. Nous utilisons dans la suite du développement la traduction française *Voyage musical dans l’Europe des Lumières*, trad. M. Noiray, Paris, 1992, p. 65.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 105 et 175. De même à Bologne, à peine a-t-il présenté à Laura Bassi la recommandation du père Beccaria que « nous devîmes aussitôt bons amis » (p. 148).

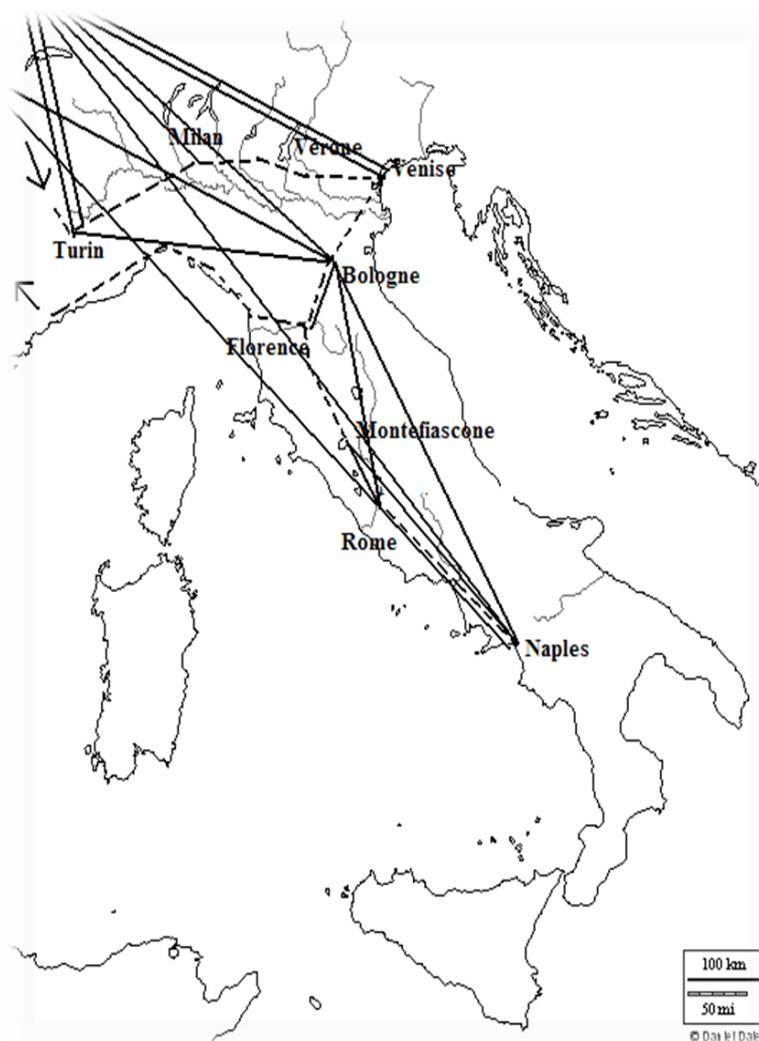
Emmanuelle Chapron, « “Avec bénéfice d’inventaire” ?... », MEFIM, 122, 2010, p. 431-453.

lettres qui va, par exemple, de Giuseppe Baretti à son frère turinois, puis du physicien turinois Giovanni Battista Beccaria à la mathématicienne bolognaise Laura Bassi et, par elle, au naturaliste florentin Felice Fontana. Si ces recommandations ne résument pas les liens tissés dans les capitales culturelles de la péninsule¹¹⁰, elles facilitent son introduction auprès des musiciens et des compositeurs, mais également dans les sphères non musicales (mondaines, politiques, scientifiques) où se nouent des liens faibles aux répercussions parfois inattendues. A Milan, les lettres qui lui ont donné accès aux élites politiques de la ville, au comte Firmian, au comte Po ou au marquis Menafoglio, lui garantissent la bienveillance des peu aimables bibliothécaires de l’Ambrosiana.

Lettres de Londres

¹¹⁰ Notamment à Rome et Naples, où « je rencontrais tant d’Anglais, et les trouvais si disposés à m’accueillir et à m’aider dans mes recherches, que dans ces deux capitales je n’eus ni l’occasion, ni même le temps de remettre plusieurs de mes lettres de recommandation à différentes personnes éminentes du monde des lettres et de la musique » (*ibid.*, p. 174).

Lettres de
Paris



Carte 1. Les lettres de recommandation de Charles Burney pendant son voyage en Italie (1770-1771).

Le trajet de Burney est représenté en pointillés, les lettres en traits pleins.

La suite du récit met en évidence la particularité du régime de recommandation utilisé par Burney dans la péninsule. Lorsqu’il parcourt en 1772 les Pays-Bas, la Hollande et l’Allemagne, il fait certes encore appel à ses relations dans les milieux lettrés et musicaux, mais sollicite bien plus encore, d’une ville à l’autre, les réseaux diplomatiques peu présents dans le voyage péninsulaire : ceux de Georg Cressener, ministre plénipotentiaire à la cour de Cologne, de Lewis de Visme, ministre plénipotentiaire à la cour de Bavière, et surtout du lord vicomte Stormont, ambassadeur extraordinaire à Vienne, dont les « lettres de recommandation, écrites de sa propre main, qu’il me remit pour tous les Anglais, nobles ou non, occupant une fonction publique dans toutes les villes par où je passai » lui permirent d’« atteindre facilement les personnes à la fois les plus propres et les mieux disposées à favoriser mon entreprise »¹¹¹. Cette nécessité est rapportée à un caractère national peu ouvert à

¹¹¹ *Ibid.*, p. 234. Il l’adresse notamment au ministre d’Angleterre à la cour de Saxe à Dresde, à l’envoyé extraordinaire à Berlin et au résident à Hambourg.

l'étranger qui impose de s'adresser d'abord à des compatriotes¹¹². Burney reconduit ici les stéréotypes nationaux généralement partagés par les voyageurs du XVIII^e siècle, opposant la société allemande, portée à la solitude par ses mœurs et rendue inapte par sa langue à l'esprit de conversation, aux sociétés italienne et française dont la mondanité et la sociabilité sont servies par une langue fluide et un caractère accueillant. Son récit manifeste tout autant la manière dont les régimes de recommandation sont gouvernés par la vie politique et sociale des villes traversées, dominée dans cette partie de l'Allemagne par une structure curiale multipolaire¹¹³.

L'évolution manifestée par cet usage professionnel des recommandations est formalisée dans les traités apodémiques des dernières années du siècle, qui viennent reposer les procédures élaborées dans les trois décennies précédentes. Dans le *Plan pour faire servir les voyages à la culture des jeunes gens qui se vouent au service de l'Etat dans la carrière politique* paru en 1797, la duchesse Julie de Giovane s'interroge sur le choix des destinataires de ces lettres, qui devraient moins se préoccuper d'introduire le jeune homme dans le monde qu'auprès du savant ou du négociant :

Les adresses que l'on procure à un jeune homme pour les pays étrangers sont presque autant de guides de plus qu'on lui donne, et leur bon ou mauvais choix peut contribuer essentiellement à faire réussir ou échouer un plan de voyage.

C'est-là encore un de ces objets dont l'usage qu'on en a fait jusqu'ici nous présente de fréquents abus. Combien souvent n'est-il pas arrivé que l'on a cru d'avoir satisfait à toutes les obligations vis-à-vis d'un jeune homme à cet égard, dès qu'on lui avoit ménagé les mêmes divertissemens qu'il avoit dans son pays, et qu'on lui faisoit retrouver les dîners, les soupers et assemblées qu'il venoit de quitter. [...] Les objets que l'on se propose d'observer dans les pays étrangers, devoient décider du genre des adresses que l'on s'y procure ; d'après ce qui a été remarqué jusqu'ici, sur ce qui devoit fixer l'attention d'un jeune homme dans les pays où il voyagera, il se trouve indiqué aussi de quelle sorte devoient être les adresses dont on le muniroit. Ainsi l'homme d'Etat, le savant, l'artiste, le négociant, le manufacturier et le fermier sont principalement ceux sur lesquels il faudroit diriger ses vues à cet égard.¹¹⁴

Auteur d'un *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur Patrie* (1797), le comte Berchtold conseille également de se munir de lettres de recommandation non seulement pour l'ambassadeur et les personnes de qualité, mais également pour les banquiers, les commerçants, les chefs des douanes – dont le voyageur pourra tirer des renseignements sur le commerce ou les manufactures qu'il ne trouverait pas ailleurs – et même « pour la classe inférieure du peuple », « car nous trouvons souvent plus d'instruction dans une chaumière que dans un palais »¹¹⁵.

¹¹² « Comme on voyage peu en Allemagne, les habitants, semblables en cela aux Anglais, y sont réservés avec les étrangers et désireux de s'en débarrasser au plus vite, alors qu'il est naturel aux Français et aux Italiens de faire consciencieusement les honneurs de leur pays [...] il arrivait souvent, là où Sa Majesté britannique n'avait pas de ministre résident, que je fusse sur le point de partir d'un endroit avant que personne ne sût ce que je voulais y faire » (*Ibid.*, p. 266).

¹¹³ B. Franco, *Conversation et hospitalité au XVIII^e siècle : l'Allemagne au regard de la France*, dans A. Montandon (dir.), *L'hospitalité au XVIII^e siècle...* cit., p. 123-138.

¹¹⁴ J. de Giovane, *Plan pour faire servir les voyages à la culture des jeunes gens qui se vouent au service de l'Etat dans la carrière politique...*, Vienne, 1797, p. 46-48.

¹¹⁵ L. Berchtold, *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur Patrie*, Paris, 1797, section VIII.

On retrouve dans ces conseils la pratique de voyageurs comme Arthur Young à qui l’auteur, ce n’est pas un hasard, dédie d’ailleurs son ouvrage¹¹⁶.

La question de la perte d’efficacité des lettres de recommandation à la fin du XVIII^e siècle n’est pas un faux problème, à condition de l’envisager autrement qu’en termes quantitatifs. La nature du lien ainsi créé se dégage d’une négociation à trois où interviennent, au-delà des caractéristiques propres des individus, l’évolution des pratiques de l’accueil, la réflexion sur le pacte épistolaire, les nouvelles préoccupations des voyageurs, la représentation de l’autre. Si crise de la recommandation il y a – et il y a sans doute – à la fin du siècle, elle s’ancre probablement dans l’incapacité des acteurs à accompagner un flux de voyageurs dont se modifient alors les effectifs, mais également les attentes, dans le cadre d’une relation épistolaire aux attendus inchangés. Pendant la dernière décennie du siècle, les passeports prennent le pas sur les lettres de recommandation dans les préoccupations des voyageurs. Les mentions se font moins fréquentes, ce qui ne signifie pas forcément la disparition des lettres du portefeuille des voyageurs¹¹⁷. Jusqu’à la fin du siècle, le rôle important des mondanités et des divertissements montre que les voyageurs continuent à souhaiter s’insérer dans la société des villes qu’ils visitent. La continuité de la pratique ne doit pourtant pas masquer son évolution ni sa dissociation en registres antinomiques : pour le nouveau « touriste », c’est un mal encore nécessaire ; pour le savant, un instrument perfectible, avant que l’institutionnalisation du voyage comme procédure d’enquête n’en infléchisse fondamentalement les modalités pratiques.

Emmanuelle CHAPRON

¹¹⁶ Pour l’utilisation par Young des lettres de recommandation dans la partie française du voyage, voir J.-L. Jam, *Les réseaux de sociabilité dans les voyages de Young*, dans L. Pérol (dir.), *Micro-sociétés du XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1993, p. 163-177.

¹¹⁷ Comme en témoigne le cas d’Aubin Louis Millin, qui signale dans l’introduction de son *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gênes* (Paris, 1816, p. 2) avoir employé quelques mois à réunir les recommandations nécessaires à son voyage, sans en mentionner aucune dans la suite du récit.